La LIBERTÉ

Vol. 85 n°47 • du 12 au 18 mars 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

La nature dans tous ses états

Filmer les ours polaires lors de leur éveil printanier, se faire mordiller la main par un béluga amical... Décidément, pour ses artisans, la série télé *Unique au monde* porte bien son nom!

■ Page 11.

Le monde économique

Le Canada et les pays industrialisés devraient-ils annuler la dette des 50 pays les plus pauvres? Le Canada et les pays industrialisés devraient-ils signer un accord du type de l'AMI? Deux questions, deux articles.

■ Pages 24 et 25.

Citation de la semaine

«C'est moins pire que d'enfiler la jaquette de papier chez le médecin.»

Massothérapeuthe, Nicole Girard explique en quoi consiste son métier.

■ Page 31.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Les Comics font Rouire

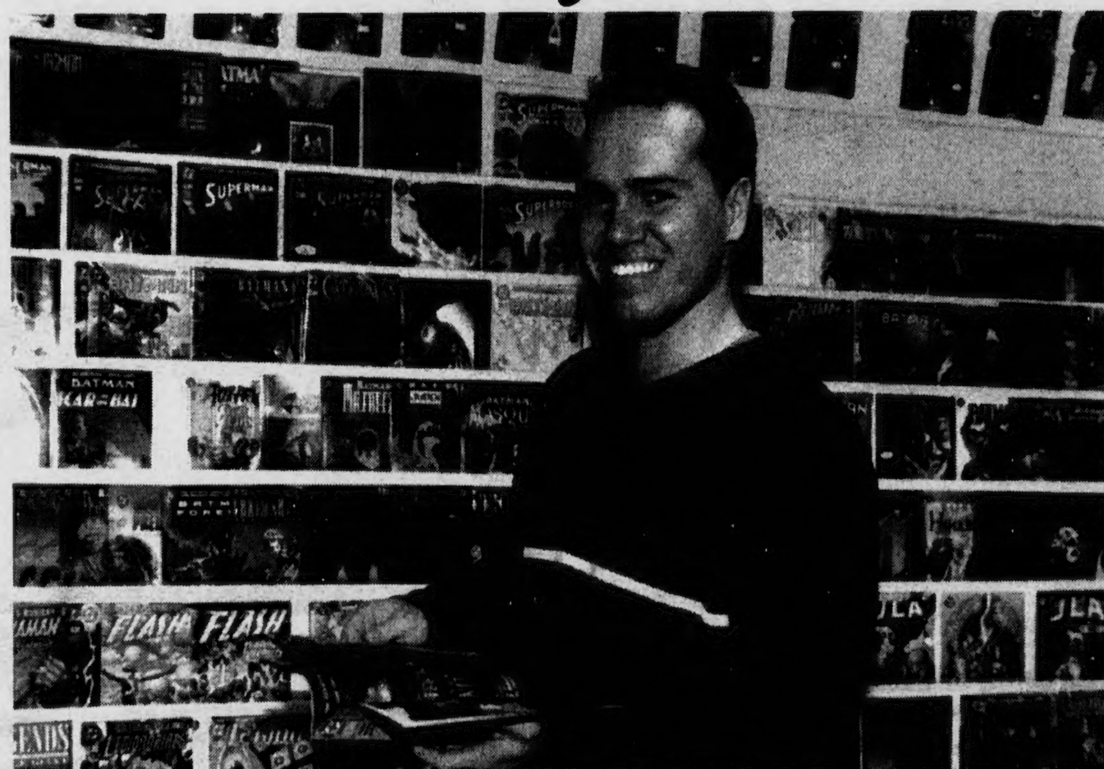


photo: Pascal Dubé

Pas étonnant que Michel Rouire ait le sourire aux lèvres! Son commerce Comic Cave a maintenant quatre franchises et le jeune entrepreneur aimerait envahir le marché winnipegois. Portrait d'un super-héros de la bédé! ■ Page 3.

Hausses de taxes en vue

Vous habitez Powerview? Sacré veinard! Vous êtes parmi les chanceux qui ne subiront pas de taxes scolaires l'an prochain.

■ Page 5.

Ciné-enfants!

Freeze Frame, le festival de cinéma pour enfants, est de retour. Laissez l'organisateur Pascal Boutroy vous guider à travers l'horaire.

■ Page 14.

Des femmes à l'honneur

Daniel BAHUAUD

Jeanne Huberdeau dans le secteur communautaire, Anita Tétrault dans le secteur culturel, soeur Yvette Ricard en éducation et Roxanne Dupuis en politique sont les grandes gagnantes des prix Réseau, attribués annuellement par l'organisme du même nom à des femmes qui ont contribué à leur communauté.

Réseau a dévoilé le nom des lauréates lors d'un gala qui s'est tenu le 7 mars au restaurant Tiffani's. Dans le secteur communautaire, Jeanne Huberdeau a oeuvré au sein d'une panoplie d'organismes à Saint-Lazare et a initié en 1983 les travaux qui ont mené à l'ouverture en 1990 du centre d'accueil pour les aînés à Saint-Lazare. «Je n'ai jamais su dire non, dit-elle. Même aujourd'hui, je suis tellement occupée que je n'ai pas le temps de faire des péchés!»

Anita Tétrault a été récompensée pour ses neuf années au comité culturel de La Broquerie, où elle a voulu que les jeunes du village se sentent accueillis et intéressés à participer pleinement aux activités françaises de la communauté. «J'ai décidé il y a longtemps que ma langue et ma culture sont précieuses, et j'encourage aujourd'hui les jeunes à faire cette même prise de conscience, dit-elle. J'ai lancé le message que le français, c'est leur héritage et leur droit. Heureusement qu'à La Broquerie, on est secondé par une excellente équipe.»

C'est pour le travail accompli après sa carrière d'enseignante, auprès de groupes d'alphabétisation et de centres pour femmes et enfants victimes de violence, que soeur Yvette Picard a été reconnue. «J'ai enseigné à des familles entières; aux parents et ensuite à leurs enfants, dit-elle. Ils sont devenus comme des membres de ma famille. Maintenant, j'enseigne des cours à Pluri-elles et ça n'a pas changé!»

Récompensée dans le secteur politique, Roxanne Dupuis incarne aussi la relève. Présidente du Conseil jeunesse provincial (CJP), elle a oeuvré au démarrage de projets jeunesse et encouragé le partenariat entre les jeunes et les communautés francophones. «1999 marque le 25e anniversaire du CJP et de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF), remarque-t-elle. C'est donc une grande année pour la jeunesse francophone au niveau national et je considère me présenter à la présidence de la FJCF. Pour faire le maximum de bien, il faut être au bon endroit au bon moment.»



photo: Daniel Bahuaud

FINANCES

Smith quitte la caisse

Directeur général de la Caisse populaire de Saint-Boniface depuis cinq ans, Donald Smith quittera son poste au début d'avril pour prendre les rennes de Iqon Financial, une entreprise privée spécialisée dans le développement de logiciels de planification financière et l'offre de services de courtage.

Fondée il y a cinq ans et basée à Winnipeg, Iqon Financial emploie une quarantaine de personnes, signale son nouveau président-directeur général qui entrera en fonction le 5 avril. «Ça me fait de la peine de quitter la Caisse, indique Donald Smith. Je garderai de très bons souvenirs de mes collègues de travail. La Caisse a énormément grossi depuis mon arrivée il y a cinq ans. Nous sommes passés de 150 000 $ de profits annuels à près d'un million $. Mais, j'avais besoin de nouveaux défis et une occasion pareille ne se présente pas tous les jours. Quand quelqu'un frappe à ta porte, il faut être capable de saisir l'occasion. Et puis, ça me permet de rester dans le domaine financier, domaine que j'aime beaucoup.»

Donald Smith détient un baccalauréat ès Arts du Collège universitaire de Saint-Boniface et un baccalauréat en commerce de l'Université du Manitoba. Avant de prendre la direction de la Caisse de Saint-Boniface, il a été onze ans à l'emploi de la firme comptable Coopers & Lybrand, aujourd'hui Price Waterhouse & Coopers.

A. C.

AMBM

Saint-Georges joint les rangs

Les conseillers de la municipalité rurale d'Alexandre ont adopté en première lecture une motion voulant que le quartier trois de la municipalité, comprenant le village de Saint-Georges, joigne les rangs de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). La proposition pourrait être adoptée lors de la prochaine rencontre du conseil municipal le 23 mars.

«Un sondage mené dans le quartier trois montre que 65 % de ses résidants sont francophones, mentionne l'administratrice de la Municipalité Alexandre, Rose Blanchette. Le quartier 3 comprend le village de Saint-Georges, la région de Chevrefils et s'étend jusqu'au chemin Broadlands. Il n'y aurait que cette partie de la municipalité qui joindrait l'AMBM.

«Les discussions entourant notre possible association avec l'AMBM ont débuté l'automne dernier, ajoute-t-elle. Le directeur de l'Association, Raymond Poirier, et la directrice générale du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), Mariette Mulaire, étaient venus nous rencontrer pour nous présenter les principaux avantages à faire partie de cette association. Je pense que les conseillers sont pas mal intéressés par le CDEM et qu'il n'y aura pas de problème pour adopter la proposition le 23 mars.»

P. D.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

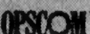
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

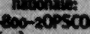
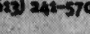
Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455





OPSCOM



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700


Fondation Donatien Frémont

COMIC CAVE

Le repère des supers-héros

Superman, Spiderman et Batman n'ont plus de secrets pour Michel Rouire. Le jeune homme d'affaires est propriétaire du magasin de bandes dessinées Comic Cave à Saint-Vital.

Pascal DUBÉ

À 28 ans, Michel Rouire est en affaires depuis déjà cinq ans. Alors qu'il était encore étudiant en commerce à l'Université du Manitoba, il a décidé d'acheter le magasin de bandes dessinées d'un ami . Depuis, son commerce a connu tellement de succès qu'il a vendu trois autres franchises Comic Cave et il n'a pas l'intention de s'arrêter là.

Chaque mercredi, Michel Rouire remplit les présentoirs de son magasin de l'avenue St. Mary's d'environ 2 000 copies des nouvelles aventures des supers-héros. Ils sont tous là, Batman, Superman, Stars Wars, X-Files, etc. Si vous ne trouvez pas la copie que vous cherchez, il suffit de passer au comptoir pour passer la commande.

Michel Rouire ne s'inquiète pas outre mesure des statistiques qui affirment que le marché des bédés est en déclin en Amérique du Nord. «Il y a eu une mode où c'était vraiment "in" d'acheter et de collectionner les bandes dessinées, rappelle-t-il. À cette époque, on pouvait compter jusqu'à 5 000 magasins de bédés en Amériques du Nord. Le nombre est passé à environ 3 500 aujourd'hui. Ça explique en partie la perte de popularité des bédés. Si elles ne sont pas disponibles, les gens ne les achèteront pas. Ce n'est pas un produit essentiel pour la survie des gens.»



photo: Pascal Dubé

Michel Rouire a décidé de faire peindre sa voiture pour annoncer son commerce de bandes dessinées.

«Ici même à Winnipeg, il y a encore environ dix à 12 commerces qui vendent des bédés, compte-t-il. C'est beaucoup trop pour le petit marché du Manitoba. Je crois qu'un magasin dans chaque coin de la ville et un plus gros commerce au centre-ville suffiraient pour répondre aux besoins des consommateurs. J'ai bien l'intention d'être le propriétaire de chacun de ces commerces», lance-t-il en riant.

Michel Rouire évalue que 50 % de son achalandage est composé de clients réguliers. Les autres sont des lecteurs occasionnels ou qui recherchent une idée de cadeau. Ce sont surtout des jeunes hommes de 14 à 34 ans qui fréquente son magasin de bandes dessinées.

«Ils sont plutôt rare les gens qui lisent des bandes dessinées depuis 15 ou 20 ans, affirme Michel Rouire. Les statistiques montrent que les jeunes consomment généralement ce produit pendant trois ou quatre ans avant de se tourner vers quelque chose d'autre. Pour tenter de garder l'attention des lecteurs, les distributeurs ont créé différentes séries d'aventures avec le même super-héro.

«Chaque semaine, je reçois huit différentes séries d'aventures mettant toutes en vedette Spiderman, explique Michel Rouire. Il y a au moins dix séries différentes sur Batman et cinq sur Superman. C'est toujours le même personnage qui est au centre de l'action, mais les personnages secondaires varient. Plutôt que de toujours se battre contre le Pingouin ou le Joker, Batman affrontera d'autres personnages.

«Et je ne compte pas tous les produits dérivés tels Superboy ou Supergirl, ajoute-t-il. Chaque semaine, je reçois au moins une centaine de revues qui racontent les aventures de nouveaux supers-héros. Il y a aussi les album spéciaux où Batman va affronter Spiderman par exemple. Ça arrive toujours à quelques reprises dans l'année. Mais peu importe l'enjeu, personne ne sort de ces aventures vraiment perdant.»

Michel Rouire reconnaît que toute cette variété lui complique un peu la tâche quand vient le temps de répondre à la demande des consommateurs. Pour remplir son bon de commande, il se base sur les ventes de la semaine précédente, le prix de la revue et les conseils des distributeurs qui connaissent généralement bien leurs produits.

«Ça arrive qu'on se trompe et qu'on ne commande pas assez ou trop de certains albums, confie Michel Rouire. L'album qui raconte la mort de Superman par exemple, les commerçants le vendaient à 2,50 $ le matin de sa sortie. Dans la même journée, ces mêmes magasins offraient 10 $ pour racheter les bédés, elles étaient toutes vendues. Le lendemain, il était impossible de trouver une copie originale de cette bédés pour moins de 20 $. Mais,on se retrouve aussi parfois avec des copies qui restent sur les tablettes pendant des semaines.»

Michel Rouire affirme qu'il serait possible, mais difficile de recevoir les aventures des supers-héros en français à Winnipeg. «Je pourrais commander des revues provenant du Québec, mais ce sont des aventures qui ont eu lieu il y a 15 ou 20 ans, affirme-t-il. Les traducteurs achètent de vieilles histoires pour ne pas avoir à payer des droits d'auteurs élevés. C'est la seule façon de faire encore des profits dans le petit marché francophone de l'Amérique du Nord. Pour recevoir les aventures les plus récentes des supers-héros en français, il faudrait que je commande des magazines de France.»

Michel Rouire a toujours aimé lire des bandes dessinées et son hobby est devenu son métier. «Je n'aime évidemment pas toutes les séries que je reçois dans mon magasin, mais je dois en lire plusieurs pour être capable de répondre aux questions de mes clients, mentionne-t-il. Je dois avouer que c'est pas mal intéressant d'avoir à lire des bandes dessinées pour mon travail!»

STATUT DE LA FEMME

Cinq ans après Beijing

L'éducation, la pauvreté et la violence faite aux femmes vous préoccupent? Justement, des femmes de partout dans le monde se préparent à donner suite à la conférence mondiale sur le statut de la femme qui avait eu lieu à Beijing en Chine. La prochaine conférence mondiale, intitulée *Beijing Plus 5*, doit se tenir à New York l'an prochain, et la travailleuse sociale franco-manitobaine Gisèle Saurette-Roch, est associée aux préparatifs manitobains de cette grande rencontre.

Après le colloque *Promoting Women's Equality in the Next Milllennium: Preparing For Beijing Plus 5*, qui s'est déroulé le 26 février et dont elle était la coprésidente, Gisèle Saurette-Roch vient en effet de s'envoler pour New York, en tant que déléguée manitobaine à un colloque sur le statut de la femme qui a lieu du 7 au 19 mars. Ce colloque, organisé par les Nations Unies, fait aussi partie du mécanisme de consultation en préparation pour Beijing Plus 5.

Gisèle Roch a d'ailleurs participé à Ottawa à une autre événement en préparation à Beijing Plus 5. Cette conférence nationale, tenue du 11 au 14 février, a regroupé une cinquantaine de femmes des quatre coins du pays.

Ceux et celles qui voudraient en savoir plus sur Beijing Plus 5 peuvent contacter Gisèle Saurette-Roch au 231-2360 ou 944-4532.

A. C.

Éditorial

Un problème... alarmant?

Reçu la semaine dernière: un fax sans numéro de provenance, contenant un message non signé, rédigé comme s'il provenait d'une autorité politique quelconque, et qui traitait du problème des systèmes de sécurité. Aux premiers paragraphes écrits dans un style très informatif, succédaient un véritable plaidoyer contre les intentions du Conseil de ville de Winnipeg, qui envisage d'imposer une amende de 75 $ aux propriétaires de systèmes de sécurité pour chaque fausse alerte nécessitant le déplacement des policiers.



par Sylviane LANTHIER

Qu'on conteste la nécessité d'imposer des mesures plus strictes, c'est une chose. Qu'on s'insurge contre le fait qu'en faisant payer tous les contrevenants, la Ville punit injustement les propriétaires qui ont eu une conduite responsable, c'est un point de vue qui se défend.

Mais quand on fait parvenir aux médias et ailleurs des messages incitant les citoyens à se plaindre sans même signer son nom, alors c'est de la malhonnêteté intellectuelle... surtout si on peut soupçonner que le fax provient d'une entreprise qui installe ces fameux systèmes de sécurité. En menant cette campagne «anti-75 $», ces entreprises défendent-elles l'intérêt des citoyens ou le leur?

Parlons-en donc, d'ailleurs, de ce débat autour de l'amende de 75 $ que la Ville exigerait pour chacune des fausses alertes. Selon les données de la police de Winnipeg, il y aurait en moyenne 93 fausses alertes par jour sur le territoire de la Ville. Chaque fois, la police doit déplacer une voiture et deux agents, qui pendant ce temps ne sont pas occupés à poursuivre des criminels, enquêter, surveiller ou prévenir la criminalité. Pas étonnant que le service de police dénonce cette situation aberrante!

Les citoyens ont tout à fait le droit de vouloir protéger leurs biens. Et chaque fois qu'on met en place un système qui permet aux citoyens et au corps policier de collaborer plus étroitement dans la prévention du crime, c'est la communauté qui y gagne. Les systèmes de sécurité, qui ont un caractère très dissuasif, ont donc ceci de bon qu'ils permettent aux citoyens de prendre leurs responsabilités face à la sécurité de leur maison ou de leur entreprise... mais encore faut-il que ça fonctionne!

Or, les statistiques démontrent que dans beaucoup de cas, ça ne fonctionne pas très bien. Et la véritable question qui se pose, dès lors, c'est: comment obtenir des systèmes plus fiables, et qui paiera la note ?

En s'insurgeant contre les mesures que voudraient adopter le conseil de ville, les entreprises de systèmes de sécurité et leurs clients veulent-ils que ce soit l'ensemble des contribuables qui paient la note? Mais les contribuables paient déjà pour assurer un système de sécurité publique qui s'appelle: la police. Chaque fois qu'un policier se déplace pour rien, c'est donc un peu de l'argent du public qui vient d'être dépensé à des fins inutiles.

Les clients des systèmes de sécurité sont des consommateurs d'un produit et d'un service. Si le produit n'est pas fiable, si le service n'est pas le meilleur possible, alors les entreprises qui se spécialisent dans ce secteur n'ont qu'à travailler à améliorer leurs services, comme doit le faire n'importe quelle autre entreprise qui n'arrive pas à répondre aux besoins de sa clientèle. Et si les systèmes de sécurité fonctionnent mal, au point d'entraîner des dépenses supplémentaires à la Ville, sans que l'entreprise privée n'arrive à trouver d'elle-même une solution au problème, ne nous étonnons pas que les autorités publiques s'en mêlent!

En prétendant que l'imposition d'une amende de 75 $ ferait payer aux clients sans problèmes la négligence des autres, ces compagnies ne disent pas qu'en ce moment, c'est l'ensemble des Winnipegois qui paient pour ces 93 fausses alertes quotidiennes... est-ce beaucoup plus équitable?

Prix Riel 1998 — APF — Journal de l'année 1997



OFFRE D'EMPLOI

La Société historique de Saint-Boniface est à la recherche de **trois guides-interprètes** pour le Lieu historique national de la Maison-Riel.

Responsabilités:
- accueillir le public et offrir des visites guidées du lieu;
- interpréter les divers thèmes historiques du site;
- animer des activités historiques;
- entretenir un jardin d'époque.

Exigences:
- avoir une bonne connaissance de l'histoire du Canada et du Manitoba. La préférence sera accordée à ceux et celles qui auront complété un cours d'histoire ou d'anthropologie au niveau universitaire;
- doit être bilingue (français et anglais);
- avoir de l'expérience dans l'animation scolaire ou dans le domaine du service public.

Salaire: 7,75$/ l'heure

Durée de l'emploi: du 5 mai au 6 septembre 1999

Date limite pour soumettre sa candidature: le 19 mars 1999

Prière d'adresser votre curriculum vitae à :

La Directrice de la Maison-Riel
La Société historique de Saint-Boniface
340, boulevar Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7



LE PETIT NEZ FOURRÉ-PARTOUT



DISTRAIRE: DU LATIN 'DISTRAHERE' – TIRER DE TOUS LES SENS.







ÉDUCATION

Les taxes à la hausse

Attention aux contribuables: l'élaboration des nouveaux budgets scolaires entraînera des hausses, parfois importantes, des taxes scolaires.

Daniel BAHUAUD

Les divisions scolaires du Manitoba élaborent ou viennent de déposer leur budget annuel. Dans la majorité des cas, les propriétaires peuvent s'attendre à de légères augmentations de taxes scolaires. Par contre, quelques divisions réservent de mauvaises surprises. Quel sera l'impact dans votre région?

À Winnipeg

La Division scolaire de Saint-Boniface, qui a déposé le 9 mars son budget, prévoit une augmentation des taxes scolaires de 3,5 %. Un propriétaire ayant une maison d'une valeur de 91 000 $ devra payer 30 $ de plus. Une variété de nouveaux programmes seront lancés dans la Division. On prévoit une légère hausse salariale, ainsi que la construction en l'an 2000 d'une nouvelle école dans le quartier Island Lakes, pour laquelle 70 000 $ ont déjà été mis de côté.

À Saint-Vital, le budget scolaire a été déposé le 11 mars. Au moment d'écrire ces lignes, le secrétaire-trésorier de la division scolaire, Gord Steeves, croyait que les taxes scolaires augmenteraient probablement de 5 ou 6 %. «Au début, nous anticipions une augmentation de 9 %, mais nous avons fait quelques coupures, ce qui nous a ramené à 6,6 %, le chiffre que nous avons proposé au public lors d'une réunion tenue le 1er mars. Mais il faut être à l'écoute des gens, et on nous a dit que c'était toujours trop, alors nous avons cherché d'autres moyens de réduire l'augmentation prévue. Cette année, les rénovations au centre commercial de Saint-Vital, un grand contribuable, auront pour effet d'augmenter nos revenus.»

En région

La Division scolaire de la rivière Seine a déposé le 9 mars son budget et prévoit augmenter ses taxes scolaires de 6,6 %. Un propriétaire ayant une maison d'une valeur de 100 000 $ pourra donc s'attendre à payer 75 $ de plus que l'an dernier. L'augmentation est dûe aux hausses salariales pour les professeurs, l'implantation d'un programme régional d'orchestres scolaires et la création d'un poste de personne-ressource en informatique.

Selon le secrétaire-trésorier Ronald Perron, la Division scolaire de la Rivière-Rouge n'a pas d'argent. Elle prévoit donc une augmentation des taxes de 9 %. «Il faut maintenir les programmes existants, explique Ronald Perron, et il faut aussi prévoir les provisions nécessaires pour les augmentations salariales des professeurs et du personnel de soutien. Nous renégocions présentement une entente collective avec nos professeurs et le nouveau contrat avec notre personnel de soutien doit être signé pour l'an 2000. En plus, l'aide provinciale a été réduite de 0.5 % par rapport à l'an dernier et nos inscriptions sont à la baisse.»

La Division scolaire de la Montagne, qui terminera vers le 15 mars l'élaboration de son budget, prévoit augmenter son revenu de 56 874 $, ce qui entraînera une hausse de 2,3 % des taxes scolaires. Selon le secrétaire-trésorier Gérard Lesage, cette légère augmentation permettra d'obtenir un budget de dépenses similaires à celui de cette année.

La Division scolaire de Turtle River, qui n'a pas augmenté ses taxes depuis 1995, prévoit une hausse de 12 %. «C'est tout simplement une question de rattrapage, indique le secrétaire-trésorier Richard Bidzinski. Il faut maintenir nos programmes et après quatre ans sans augmentations, nous nous sommes rendus compte qu'il fallait à tout prix générer plus de revenus.»

La Division scolaire du Cheval-Blanc prévoit augmenter les dépenses de 235 000 $ l'an prochain, pour un total de 7,46 millions $. Les taxes scolaires augmenteront donc de 5 %, ce qui représente une moyenne de 45 $ par maison et 30 $ par quart de section. «Nous avons légèrement augmenté notre personnel et, en plus, nous avons inclu une hausse salariales puisque nous n'avons pas augmenté les salaires depuis 1997», explique la secrétaire-trésorière, Karen Cyrenne.

Du côté de la Division scolaire Aggasiz, le budget préliminaire, qui a déjà été approuvé lors d'audiences publiques, ne prévoit aucune augmentation. Le commissaire Murray Harrisson signale que la division a augmenté ses taxes deux ans de suite. «Il était temps d'alléger le fardeau de nos contribuables», dit-il.

Au moment d'écrire ces lignes, la division Birdtail comptait dévoiler son budget le 10 mars en soirée.

À la DSFM

Le secrétaire-trésorier André Chaput rapelle que la Division scolaires franco-manitobaine (DSFM) ne peut compléter ses prévisions budgétaires avant que les divisions scolaires cédantes aient fixé le niveau de leurs taxes scolaires. Chaque division cédante établit le prélevé pour combler son budget, et fixe ensuite un montant en dollars pour chaque élève. La DSFM reçoit sa part pour chacun de ses élèves vivant dans le territoire des divisions cédentes. «Vu cet arrangement, explique André Chaput, la Province nous alloue un mois de plus pour déposer notre budget.» La DSFM a donc jusqu'au 15 avril pour ce faire.

ORDRE DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE

Les Campagne à l'honneur

Anie CLOUTIER (d'après APF)

Émile et Marguerite Campagne, les parents des membres du groupe Hart Rouge, se sont vus remettre l'Ordre des francophones d'Amérique le 10 mars au Musée de la Civilisation à Québec.

«Mon père et ma mère ont fait de notre foyer, un foyer francophone au cœur de Willow Bunch, un village qui n'est plus francophone aujourd'hui, signale une de leurs filles, Aline Campagne. Et mon père, qui est lui aussi doué en musique, nous a permis de faire des choses remarquables dans ce domaine.»

Mais l'engagement du couple fransaskois ne se borne pas à avoir donné, littéralement, naissance à Hart Rouge et Carmen campagne, prévient Aline Campagne. «Mon père a toujours été très engagé au niveau associatif local et provincial, notamment auprès de Développement et Paix, des caisses populaires et des aînés. Ma mère était quant à elle engagée auprès des écoles et des dames de Sainte-Anne. Leur philosophie, qui les poussait à participer à la vie communautaire, est d'autant exceptionnelle qu'ils sont tous deux d'origine française. Or, on sait que traditionnellement, les Européens n'ont pas eu tendance à embrasser «la cause», mais plutôt à s'assimiler. D'ailleurs, leur engagement n'a pas toujours été facile et ils ont souvent dû affronter les critiques de leur voisinage, jusqu'à se faire étiqueter de fanatiques. Cette reconnaissance qu'ils reçoivent du Conseil de la langue française les rend donc particulièrement heureux.»

Les autres récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique sont: l'activiste acadien, Jean-Marie Nadeau; l'avocat et défenseur des droits linguistiques des Franco-Ontariens dans le domaine de l'éducation, Paul Rouleau; le défenseur de la culture québécoise, André Gaulin et le président fondateur de l'Association des usagers de la langue française, Robert Auclair.

Le Californien Ronald W.Tobin a aussi été honoré dans la catégorie Amériques pour avoir contribué à faire la promotion dans son pays des études québécoises et pour avoir consacré beaucoup d'énergie à faire connaître le Québec aux États-Unis. Finalement, l'ancien directeur des échanges à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, Alain Beaugier, a reçu le prix dans la catégorie Autres continents.

L'Ordre des francophones d'Amérique a été créé en 1978 par le Conseil de la langue française à l'occasion du 370e anniversaire de la ville de Québec. Il a pour but de reconnaître les mérites de personnes qui se sont consacrées au maintien et à l'épanouissement de la langue française en Amérique, ou encore qui ont accordé leur soutien au développement de la vie française sur le continent américain.

ÉCONOMIE

La Chambre fête ses 10 ans

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a annoncé le 9 mars qu'elle organisera un Festin Gaulois, le 17 avril, au Club La Vérendrye, pour célébrer son 10e anniversaire. Après le banquet, une soirée humoristique présentera une rétrospective des événements marquants de la Chambre.

Comme prix de présence, la Chambre de commerce offrira deux billets d'avion à destination d'Ottawa, Chicago ou Toronto et 300 $ en argent de poche. La Chambre attend 300 convives pour cette activité.

«Cette soirée promet d'être haute en couleur, affirme la présidente de la Chambre, Julie Turenne-Maynard. Au menu, nous offrirons du sanglier et d'autres mets qui permettront de recréer l'atmosphère d'un véritable banquet gaulois. Il y aura également des comédiens qui se déguiseront en personnages tirés de la bande dessinée Astérix pour agrémenter la soirée.

«Après le banquet, Vincent Dureault, Pierre Tétrault avec des membres de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) et les Louis Boys viendront compléter la soirée, indique Julie Turenne-Maynard. Nous invitons le grand public à venir célébrer avec nous les dix ans de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.»

Renseignements: Club La Vérendrye au 233-8997

P.D.

SANTÉ

Audiences de l'OHW

Vous voulez exprimer vos frustrations envers le système de santé ou proposer des pistes de solutions? Présentez-vous à l'une des audiences publiques que tiennent jusqu'au 14 avril l'Office des soins communautaires et de longue durée et l'Office des hôpitaux de Winnipeg.

Ces audiences s'inscrivent dans un processus d'évaluation continue des soins de santé dans la capitale manitobaine et les commentaires recueillis serviront à leur amélioration.

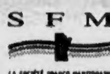
Deux audiences publiques auront lieu à Saint-Boniface, soit le 22 mars à 19 h au collège Pierre-Radisson et le 24 mars à 19 h au Centre culturel franco-manitobain. Les autres audiences ont lieu: le 15 mars à l'école Shaughnessy Park; le 17 au centre des loisirs Fort Rouge; le 18 à l'école secondaire Grant Park; le 6 avril au centre communautaire St. James; le 7 au centre chrétien Assiniboia; le 8 au collège Fort Richmond; le 12 au collège Vincent Massey; le 14 à l'école Westgrove et le 15 avril à l'école secondaire Shaftsbury.

Renseignements: 926-7024.

A. C.

SFMinfo

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine



12 MARS 1999

Suivi au Budget fédéral

Pour faire suite au budget fédéral présenté par le ministre des Finances, monsieur Paul Martin, la ministre du Patrimoine canadien, madame Sheila Copps a annoncé la répartition des 70 $ millions supplémentaires qui seront injectés dans l'ensemble des programmes d'appui aux langues officielles. Rappelez-vous que les 70 $ millions viennent s'ajouter au 215 $ millions accordés à nos communautés en 1998-99. Le montant total est donc de 285 $ millions pour les trois prochaines années.

Voici la répartition des 70 $ millions additionnels :

- Ententes Canada-communautés : 16 $ millions (6 $ millions pour le fonds interministériel et 10 $ millions pour les Ententes Canada-communautés)
- Ententes Canada-provinces : 4 $ millions
- Ententes en éducation : 50 $ millions (30 $ millions pour les programmes de langues officielles en éducation et 20 $ millions pour les mesures spéciales en gestion scolaire)

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Daniel Boucher à la SFM au (204) 233-4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.

Nouvelle ressource disponible au Centre de ressources communautaire

Les gens qui se rendront au Centre de ressources communautaire (CRC) à partir de maintenant auront accès à une nouvelle ressource pour la recherche d'emploi. Le Réseau info-emploi Manitoba vient de lancer un site Internet portant sur l'emploi, la planification, l'éducation, les tendances d'emploi, le travail autonome, le milieu de travail et l'aide financière.

Le Centre de ressources communautaire a suivi l'évolution du dossier de près depuis le tout début étant donné son implication du "Comité du contenu". Le CRC ainsi que d'autres collaborateurs se sont assurés de la disponibilité de services en français sur le site.

Pour plus de renseignements sur le site "Réseau info-emploi Manitoba", communiquez avec le Centre de ressources communautaire au 233-ALLÔ (2556), sans frais 1-800-665-4443 ou visitez le site Internet à : www.mb.info-emploi.ca/

Rencontres régionales sur l'avenir du Réseau communautaire

Le Réseau communautaire répond-il à vos besoins? Est-il nécessaire dans toutes nos communautés? Y a-t-il des façons d'améliorer le Réseau communautaire ?

Le temps est venu de permettre aux membres de la communauté de répondre à ces questions. Par conséquent, le conseil d'administration de la Société franco-manitobaine (SFM) vous invite à une rencontre pour discuter de l'avenir du Réseau communautaire.

C'est donc avec ces questions en tête que la SFM veut venir vous rencontrer afin de connaître vos idées et vos opinions. À partir des résultats obtenus, la communauté sera en mesure de décider comment les communautés rurales seront servies.

Région Ouest : **le lundi 15 mars 1999 à 19 h 30**
Bibliothèque de l'Institut collégial de Notre-Dame
Notre-Dame-de-Lourdes (MB)

Région Sud : **le mardi 16 mars 1999 à 19 h 30**
Gymnase de l'école Réal-Bérard
Saint-Pierre-Jolys (MB)

le mardi 23 mars 1999 à 19 h30
Salle # 10 du Collège Saint-Jean-Baptiste
Saint-Jean-Baptiste (MB)

Région Est : **le jeudi 8 avril 1999 à 19 h 30**
École Pointe-des-Chênes
Sainte-Anne (MB)

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Monsieur Daniel Boucher au (204) 233-4915 ou sans frais au 1-800-665-4443.

Concours pour la Semaine nationale de la francophonie

Participez au Concours «Semaine nationale de la francophonie» organisé avec Pluri-elles, La Liberté, la Division scolaire franco-manitobaine et le Club La Vérendrye. Voir détails en page XX.

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

POLITIQUE

La voie est libre dans Saint-Boniface

Jon Gerrard ne sera pas candidat dans Saint-Boniface, mais le chef du parti libéral affirme que la circonscription pourra compter sur un excellent candidat. Les rumeurs courent toujours!

Pascal DUBÉ

Le chef du parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard, a annoncé le 7 mars qu'il se portera le candidat dans la circonscription de River Heights, laissant la place libre dans Saint-Boniface. Le chef du parti libéral refuse cependant de commenter les rumeurs qui circulent quant au candidat libéral qui se présentera dans la circonscription de Saint-Boniface, affirmant qu'il est encore trop tôt pour faire une annonce officielle.

«Maintenant que j'ai fait l'annonce officielle de ma candidature dans River Heights, les candidats possibles auront la chance de se manifester en vue des prochaines élections, affirme-t-il. Je suis certain qu'il y a des candidats de très bonne qualité qui vont se manifester afin de représenter adéquatement Saint-Boniface.

«Pour ma part, je veux représenter une circonscription qui a aussi une tradition libérale, ayant élu l'ancienne chef, Sharon Carstairs, indique-t-il. C'est aussi un quartier que je connais bien pour avoir travaillé longtemps à l'hôpital pour enfants de Winnipeg.

«En me présentant dans cette circonscription, je veux aussi envoyer un message clair aux autres partis: les libéraux ont la ferme intention d'avoir des députés dans des circonscriptions autres que celles où nous sommes présents actuellement. Non seulement nous avons l'intention de remporter les élections dans Saint-Boniface, Inkster et Maples, mais nous allons regagner notre statut de parti officiel avec au moins quatre députés en Chambre.»

En plus des David Dandeneau et Raymond Lafond, les noms d'autres candidats potentiels chez les libéraux. Jean-Paul Boily et Philippe Le Queré ont travaillé de près avec Neil Gaudry et pourraient être considérés. Même Daniel Lussier, aujourd'hui adjoint du député libéral fédéral Ronald Duhamel serait intéressé.

«La politique m'a toujours intéressé et c'est pourquoi je travaille avec Ronald Duhamel, mentionne Daniel Lussier. Ce qui est important présentement pour les libéraux, c'est de trouver le meilleur candidat. Si le parti pense que je suis cette personne, je vais y penser sérieusement.»

De son côté, Greg Selinger affirme ne pas avoir pris de décision officielle quant à son éventuelle candidadure dans Saint-Boniface. S'il se présente, ce sera pour les néo-démocrates.

«Même si j'ai beaucoup d'amis chez les partisans libéraux, je suis membre du parti néo-démocrate, confirme-t-il. Si je décide d'entrer dans la course pour la circonscription de Saint-Boniface, je le ferai pour le NPD. Mais ma décision n'est pas encore prise.»

Candidate NPD lors des élections de 1995, Rachel Massicotte n'a pas fermé complètement la porte à la possibilité de briguer l'investiture à nouveau dans Saint-Boniface. Mais, de son propre aveu, les chances qu'elle le fasse sont minces.



Archives La Liberté

Jon Gerrard ne sera pas candidat dans Saint-Boniface, mais dans River Heights.

«Si je regarde l'appui que j'ai reçu lors des dernières élections (32 % du vote) et la chance qu'ont les néo-démocrates de former le nouveau gouvernement, c'est certain que c'est excitant, confie-t-elle. Mais depuis la dernière élection, j'ai aussi lancé mon entreprise et j'aime ce que je fais. Je n'aurais pas de difficulté à appuyer Greg Selinger si je décide de ne pas me présenter. Mais je ne suis pas encore rendue là.»

Parmi les noms qui circulent pour le parti conservateur, il semble y avoir beaucoup d'appelés, mais peu d'intéressés. Raymond Simard et Gérald Labossière ont tous deux démentis les rumeurs circulant à leur sujet.

«Momentum en est à un moment clé de son développement et je n'ai pas l'intention de me lancer dans l'aventure politique à ce moment», affirme le directeur des initiatives stratégiques chez Momentum, Gérald Labossière.

«Il faut être pas mal suicidaire pour se présenter pour le parti conservateur dans Saint-Boniface, lance Raymond Simard. Je ne suis pas intéressé à être candidat. Merci pour l'appel, mais ce n'est pas pour moi.»

SAINT-CLAUDE

Les pompiers espèrent une nouvelle caserne

Le conseil municipal du village de Saint-Claude étudie présentement la possibilité de construire une nouvelle caserne d'incendie pour abriter ses véhicules d'urgence. Le projet de construction, évalué à 135 000 $, sera à nouveau à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du conseil, le 16 mars.

«On espère que les conseillers vont en venir à une entente le plus tôt possible pour que les travaux puissent se faire dès cette année, explique le chef pompier de Saint-Claude, Gilbert Pineau. La construction de cette nouvelle bâtisse est rendue nécessaire depuis l'acquisition l'an dernier de notre troisième véhicule d'urgence.»

Le village de Saint-Claude est propriétaire d'un camion-pompe et de deux véhicules d'urgence transportant de l'équipement. La vingtaine de pompiers volontaires de Saint-Claude répondent aux appels d'une grande partie de la municipalité de Grey, couvrant un territoire s'étendant à cinq milles à l'ouest du village de Saint-Claude et englobant le village de Haywood à l'est.

VILLE DE WINNIPEG

Payer pour les autres

Daniel BAHUAUD

Selon la police de Winnipeg, environ 93 fausses alertes sont déclenchées chaque jour par les systèmes de sécurité des entreprises et des résidences. Et 33 945 fausses alertes par année, c'est un chifre ahurissant pour la police qui dépense énormément de ressources pour enquêter sur chacun de ces incidents. Le conseil de villecompte donc, le 15 mars, reviser l'arrêté municipal sur les systèmes de sécurité dans le but d'entrainter une réduction du nombre de fausses alertes.

À l'heure actuelle, la Ville permet trois fausses alertes par période de six mois, après quoi le propriétaire paie une amende de 65 $ par fausse alerte. La police préconise l'imposition de mesures plus sévères, dont la plus discutée est une amende de 75 $ pour chaque alerte qui n'est pas accompagnée de vol avec effraction. La Ville demande l'instauration de frais annuels pour renouveller les permis de systèmes d'alarme, et veut que les compagnies prennent leurs responsabilités et contactent leurs clients quand une alarme est déclenchée, avant d'appeler la police. Cette dernière mesure, obligatoire à Edmonton, a permis de diminuer de façon importante les fausses alertes dans cette ville.

Les compagnies de systèmes de sécurité, tout en reconnaissent que le nombre de fausses alertes est trop élevé, croient qu'il est injuste de faire payer à l'ensemble des consommateurs la négligence de quelques-uns.

«Telle que conçue, indique le directeur général de Protec Alarms, Riel Black,la nouvelle politique est trop générale. Une fausse alerte déclenchée par la foudre ou par une panne d'électricité serait imposable. Les gens qui en s'oubliant déclenchent accidentellement leur alarme auraient également à payer 75 $. Protec Alarms croit que seuls les abuseurs devraient payer.»

Le propriétaire de Priority Alarms, James Kotawich, s'inquiète des retombées à long terme des mesures préconisées. «Bien des propriétaires n'enclencheront pas leur système, de peur de recevoir une amende, ce qui augmente le risque de vol et de blessures. Le danger est que les entreprises de sécurité au Canada fassent comme les Américains, où les propriétaires doivent payer beaucoup plus pour les fausses alertes et où on embauche des compagnies de sécurité privées pour aller voir sur place ce qui se passe. Ces compganies ont des employés mal payés et mal entraînés. Nos policiers savent ce qu'ils font lorsqu'ils répondent à une alarme et ce n'est pas un garde de sécurité payé à salaire minimum qui risquera sa vie pour protéger votre bien.

«Ce qui est ironique, poursuit James Kotawich, c'est que les mesures préconisées par la Ville arrivent trop tard. Le nombre d'alarmes installées a doublé tandis que le nombre de fausses alertes a légèrement baissé. L'équipement est devenu très stable et fiable, en plus d'être moins cher. Pourquoi faire monter le prix du service, incommoder les propriétaires et augmenter les risques de vol? Est-ce tout simplement une autre façon de générer des revenus pour la Ville?»

Faut-il cependant que le débat sur les fausses alertes se polarise? Le porte-parole de la police de Winnipeg Bob Johnson et le conseiller Daniel Vandal croient que non. Préconisant le juste milieu ils, cherchent l'adoption de nouveaux règlements qui seront à la fois plus sévères et plus justes que les règlements actuels. Ainsi, Daniel Vanda estime que les résidants ne devraient payer une amende qu'à partir de la deuxième fausse alerte.

«À mon avis, estime Bob Johnson, il y a de fortes chances que la Ville amende les propositions. Notre but n'est pas de punir tout le monde, mais seulement ceux qui nous font gaspiller nos ressources et notre temps. Si de nouveaux règlements peuvent réduire ces pertes sans faire payer tous les propriétaires, tant mieux.»



photo: Anie Cloutier

La télé à l'écoute

Les consultations publiques du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) sur l'avenir de la Société Radio-Canada et de son pendant anglophone la Canadian Broadcasting Corporation, tenues le 9 mars à Winnipeg, ont permis à une cinquantaine de groupes et d'individus du Manitoba d'exprimer leur point de vue sur la programmation et les activités de la société d'État.

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, Paul Ruest, le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher et la présidente de Pluri-elles, Mona Audet, ont relevé le rôle de premier plan que joue la SRC dans le développement des francophones hors Québec. D'autres organismes francophones comme Oniric, le Centre culturel franco-manitobain, la Société des communications, le Cercle Molière, le Festival du Voyageur et l'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge, ont aussi participé aux audiences.

Dans l'ensemble, les Manitobains ont manifesté leur attachement au diffuseur public et souligné sa contribution à la création d'une identité canadienne. Ils déplorent les compressions massives des dernières années et souhaitent le retour des émissions locales et régionales. «Ce qui est important n'est pas toujours rentable et ce qui est rentable, pas toujours important», résume Paul Ruest.

Rappelons que le CRTC étudiera le renouvellement des licences de la SRC et de ses chaînes spécialisées à la fin du mois de mai. Les individus et groupes qui souhaitent se prononcer sur l'avenir de la SRC peuvent toujours le faire en envoyant leur mémoire par écrit à l'adresse suivante: CRTC, boulevard Kensington, suite 1810, 275, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3.

LORETTE

Après le référendum, les options restent ouvertes

Daniel BAHUAUD



Archives La Liberté

Léo Dubois: Il faut que Lorette arrête de se quereller.

Les résidants de Lorette ont rejeté l'emprunt de 140 000 $ nécessaire pour l'expansion de la lagune actuelle, lors d'un référendum tenu le 8 mars. Le projet d'aggrandissement devait coûter 620 000 $, mais le vote de 346 contre 170 ouvre à nouveau le débat sur l'avenir de la lagune. Une nouvelle lagune sera-t-elle construite ou sera-t-il toujours possible d'aggrandir la lagune actuelle?

L'ancien membre du conseil municipal et résidant, Léo Dubois, croit que les résultats du référendum favorisent la construction d'une nouvelle lagune. «Les gens ont rejeté l'aggrandissement de la lagune existante. La lagune s'est bien détériorée, au point où elle pollue la Seine, une rivière que la ville de Winnipeg, qui se trouve en aval, essaie de nettoyer! À long terme, les coûts de réparation et de maintien auraient été très élevés. Maintenant il s'agit de décider où construire la nouvelle lagune. Le résultat du référendum est bon, ajoute-t-il, parce qu'on peut aller de l'avant et oublier les chicanes honteuses. Il faut que Lorette arrête de se quereller.»

Un autre résidant de Lorette, Raymond Gauthier, se dit déçu des résultats du référendum. «Je me suis établi à Lorette, dit-il, parce que c'est tranquille et les impôts n'étaient pas élevés, explique-t-il. On nous a dit en 1997 que la construction d'une nouvelle lagune allait nous coûter 1,3 million $. En 1999 ou en l'an 2000, ça va sûrement être plus près de 1,6 ou 1,7 million $. Les impôts fonciers vont monter au point où il n'y aura plus de différence entre Lorette et Winnipeg. Que pensaient les gens quand ils ont voté? Et ce n'est pas fini, poursuit-il. Après quatre ans, on n'est pas plus avancé, sauf qu'on a perdu du temps et de l'argent.»

Le préfet de la Municipalité de Taché, Bill Danylchuk, tient à signaler par contre que l'aggrandissement de la lagune actuelle reste encore une option. «Le résultat du vote, dit-il, est un appel à l'action, mais toutes les options sont ouvertes. L'important est de décider rapidement d'un plan qui soit sain. La lagune actuelle menace l'environnement. En plus, si on veut être éligibles à la subvention de 170 000 $ du programme fédéral et provincial d'infrastructures, il faut se decider avant le 31 décembre 1999. Cette subvention, et d'autres encore comme celle du service des eaux du Manitoba, nous aideront. »

CONCOURS

Célébrez la semaine de la francophonie!

Participez à ce concours et courez la chance de gagner de beaux prix!

Francophonie

Règlements :

Répondez à chacune des 12 questions du concours (les six premières paraissent cette semaine, et les six autres la semaine prochaine) et envoyez votre bon de participation à la Société franco-manitobaine avant le 6 avril 1999. De nombreux prix variés à gagner!

1. Dans quelle région du Manitoba, les francophones se rencontrent-ils tous les samedis matins?
2. Quelles sont les heures d'ouverture de la bibliothèque communautaire de Sainte-Anne, les mardis et mercredis?
3. Quelle activité a lieu tous les derniers dimanches du mois à Saint-Boniface?
4. Quand aura lieu le «Camplus sur campus de printemps», au Collège universitaire de Saint-Boniface?
5. Où auront lieu les Jeux de la francophonie canadienne en août 1999?
6. Quand aura lieu l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des aînés franco-manitobains?

Comment trouver les réponses? Un petit truc : consultez la babillard communautaire sur le site Internet de la Société franco-manitobaine, à l'adresse suivante : www.franco-manitobain.org

COUPON

Envoyez votre coupon avant le 6 avril à : La Société franco-manitobaine, 383, boul. Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9, par télécopieur au (204) 233-1017 ou par courriel au 233allo@franco-manitobain.org.

Prénom: ....
Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....
N° de téléphone: ....
Âge: ....

Q.1	Q.7
Q.2	Q.8
Q.3	Q.9
Q.4	Q.10
Q.5	Q.11
Q.6	Q.12

SERVICES JUDICIAIRES

Toutes les informations bientôt sur cédérom

L'Association des juristes d'expression française espère bientôt lancer un cédérom sur différents aspects du droit en français au Manitoba.

Anie CLOUTIER

L'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) s'est vu remettre le 3 mars un chèque de 25 000 $ du gouvernement provincial pour la réalisation d'un cédérom sur la justice en français au Manitoba.

Le projet, évalué à 50 000 $, a aussi reçu l'appui du gouvernement fédéral. Un premier versement de 12 500 $ a d'ailleurs déjà été fait, signale le coordonnateur de l'AJEFM, Guy Jourdain. Le gouvernement fédéral procèdera au second versement dans quelques mois.

Le cédérom, que l'on espère lancer d'ici le mois de décembre, serait interactif et pourrait être consulté dans les deux langues officielles. Il permettrait aux utilisateurs de se renseigner sur différents aspects du droit, dont: 1) la garantie constitutionnelle relative au bilinguisme judiciaire et contenue dans l'article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870; 2) la politique provinciale concernant les services en langue française et 3) la prestation de services en français au sein de divers organismes comme le bureau du curateur public, l'aide juridique, les services correctionnels et la Commission des droits de la personne.

Aucun appel d'offre n'a encore été émis, mais l'AJEFM songe à solliciter les services du Centre éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface ou encore les services Internet Mabord.

L'idée du cédérom origine du groupe de travail sur l'administration de la justice en français au Manitoba, mis sur pied il y a quelques années. «En fait, indique Guy Jourdain, une de nos premières recommandations était de créer une vidéocassette, mais l'évolution de la technologie nous a incité à développer plutôt un cédérom. Le but fondamental de ce cédérom est d'apprivoiser les gens, de leur dire: ils existent, ces services, vous n'avez pas besoin d'être intimidé et n'hésitez pas à vous en servir.»

En effet, poursuit Guy Jourdain, «il faut comprendre qu'après 1890, date de l'abolition du statut officiel du français au Manitoba, les gens se sont habitués à ce que la justice soit administrée en anglais. La force de l'inertie fait que la transition ne se fait pas toujours en douceur et ça demande beaucoup de détermination pour fonctionner en français.»

Le projet pilote de services de tribunal en français à Saint-Pierre-Jolys et Saint-Boniface, tel que proposé par le juge Richard Chartier, pourrait grandement faciliter le processus. Le conseiller spécial au Secrétariat des services en langues françaises au gouvernement du Manitoba, Edmond LaBossière, espère d'ailleurs que le projet pilote pourra débuter les activités ce printemps. «Le gouvernement fédéral, indique-t-il, a d'ailleurs déjà confirmé qu'il appuierait financièrement le projet. On attend par contre toujours la confirmation de la contribution du provincial.»

Le coût total de ce projet pilote de deux ans est évalué à 300 000 $, ce qui inclut l'embauche d'un coordonnateur et le développement de nouvelles technologies, comme des traducteurs automatiques capables d'émettre des contraventions bilingues.

TÉLÉVISION

Une télé animale

La série documentaire Unique au monde, coproduite par les Productions Rivard de Saint-Boniface et la Télévision française de l'Ontario (TFO), a permis à ses réalisateurs de capter sur bande vidéo treize espèces animales dans les endroits les plus reculés du Canada.

Daniel BAHUAUD



photo: Daniel Bahuaud

Georges Payrastre, Micheline Marchildon, Louis Paquin et Gilles Cop discutent du montage d'une des émissions.

«Quand tu te retrouves dans un des endroits les plus beaux et les plus reculés du pays et que tu vois passer devant toi un troupeau de mouflons, tu es très heureux de ne pas travailler dans un bureau!», lance le réalisateur Roland Lavoie, pour qui tourner quatre épisodes de la série documentaire *Unique au Monde* (voir l'encadré) s'est avérée une expérience des plus enrichissantes.

Roland Lavoie, a tourné les émissions d'*Unique au monde* portant sur l'ours blanc, le béluga, le mouflon et le cheval sauvage. «Nous tournions au printemps, près de Churchill, au moment où l'ours blanc sort de sa tannière. Avec un documentaire, il faut souvent attendre très longtemps pour voir apparaître l'animal. Soudainement, l'ours, qui n'a pas mangé depuis six mois, est apparu. J'ai eu un frisson. Quand on songe au fait que pour l'ours blanc, les humains sont autant des proies que le phoque annelé, il faut agir avec prudence! L'ours blanc est très intelligent, extrêmement fort et ses pattes, larges d'environ 30 cm, ont une grande dextérité. Il peut écraser des banquises pour trouver les phoques qui se cachent à l'intérieur. C'est un prédateur qu'il faut respecter. Il nous fallait donc nous positionner par rapport au vent, et faire confiance aux guides qui nous accompagnaient.»

Gilles Cop et Micheline Marchildon parlent d'une autre rencontre exceptionnelle... mais moins épeurante! Les deux animateurs de la série ont eu en effet la chance de faire de voir de très près des bélugas! «Ils sont curieux, intelligents et grégaires, explique Micheline Marchildon. Ils veulent jouer. Lorsqu'on était en zodiaque une baleine est venue me machouiller les doigts, pendant quelques secondes, sans vraiment vouloir me mordre. Elle était curieuse et complètement inoffensive. Et dans un flash intuitif, j'ai cru avoir compris davantage ce que ça représente être un béluga.»

«Si dans notre émission le spectateur peut avoir un soupçon de l'expérience de Micheline, de comprendre son émerveillement devant la nature, on aura réussi», ajoute Gilles Cop.

Autre réalisateur de la série, Georges Payrastre a tourné les émissions sur le caribou et le saumon. Il espère que les images pousseront les jeunes à la réflexion. «En suivant la migration du caribou, nous voulons communiquer par l'image l'idée que l'animal ne vit pas seul, mais qu'il est au centre d'un vaste réseau écologique dont font aussi partie les Amérindiens. Ce réseau risque à tout moment d'être chambardé. À un moment crucial de l'émission, nous suivons le caribou sur les côtes de la mer de Beaufort, où nous voyons passer les pétroliers.

«En signalant par de telles images la présence humaine, poursuit-il, nous proposons à l'enfant une certaine réflexion sur une réalité nouvelle, qui est celle de l'évolution de l'environnement face aux changements apportés par les humains. Évidemment, un court documentaire ne peut pas tout dire, mais grâce aux images et à nos animateurs qui apportent une dimension humaine, nous invitons le jeune à réfléchir davantage. En plus, nous avons des cahiers pédagogiques pour les écoles qui veulent se servir de l'émission comme tremplin pour une discussion.»

Copropriétaire des Productions Rivard, Louis Paquin se dit fier de la série *Unique au Monde*. «Pour l'Ouest canadien, c'est une première, explique-t-il. On ne produit pas souvent une série de cette envergure et de cette qualité. TFO cherchait à étendre sa production dans l'Ouest canadien en développant l'idée d'une série documentaire, explique-t-il. Les Productions Rivard avaient déjà produit un documentaire sur les couleuvres de Narcisse et lorsque TFO l'a vu, ils nous ont embarqué presque tout de suite, ce qui est fort bien pour nous puisque nous avons pu mettre sur pied une équipe qui sera bien rodée pour de futures productions. Déjà, la série *Unique au Monde* a fait démarrer d'autres projets avec TFO, sans parler de Radio-Canada, qui a plus confiance en nous. On développe donc notre infrastructure.»

Une série Unique au monde

Co-production de la Télévision française de Ontario (TFO) et des Productions Rivard de Saint-Boniface, *Unique au Monde* est une série de vulgarisation scientifique destinée aux enfants de neuf à 12 ans et à leurs familles. Réalisée par Roland Lavoie, Georges Payrastre et Gary Yates, la série sera télédiffusée en Ontario dès septembre et sera également offerte aux écoles du Manitoba, puisqu'elle répond aux objectifs pédagogiques du Bureau de l'éducation française. Les Productions Rivard espèrent qu'elle sera éventuellement en ondes au Manitoba.

Les treize épisodes produits permettent de comprendre les habitudes de vie du béluga, du caribou, du castor, du saumon sockeye, de l'ours blanc, du mouflon, de l'aigle à tête blanche, du bison, du cheval sauvage, de l'otarie, des couleuvres de Narcisse et du boeuf musqué. La dernière émission porte sur l'écosystème de la vallée de la rivière Frenchman en Saskatchewan.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

Troisième fête familiale annuelle ***Francofoire*** le 21 mars de 13 h à 17 h au collège régional Gabrielle-Roy. Activités pour tous les âges: jeux collectifs, jeux de société, danse et improvisation. Coût: 5 $ par famille (Joël Chartier au 878-2147).

OTTERBURNE

Le Comité culturel d'Otterburne monte ***De vousse que c'é la rivière aux Rats***, une pièce de Madeleine Laroche basée sur des événements réels survenus dans la région en 1879. La pièce sera présentée au club de curling les 20 et 21 mars à 20 h. Un souper sera servis le 20 mars à 18 h (Guy Laroche au 433-7554).

SAINT-BONIFACE

L'Alliance française présente *La Fille à la main coupée*, conte folklorique de France, du Canada français et d'ailleurs, une ***conférence et projection de diapositives de Carol Harvey*** (professeur de lettres françaises à l'Université de Winnipeg) le jeudi 18 mars à 19 h 30 dans les locaux de l'Alliance (477-1515).

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface tiendra le samedi 17 avril au Club La Vérendye son 10e gala annuel: le ***Festin gaulois***. Repas, prix de présence et animation (237-5183).

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Betty Fox, mère de Terry, fera une présentation au gymnase élémentaire le 16 mars de 10 h à 11 h (758-3501).

Assemblée générale annuelle de la ***Société de développement communautaire de Montcalm*** le vendredi 19 mars à 19 h 30 à la salle du centenaire de Saint-Jean-Baptiste (758-3512).

SAINT-JOSEPH

Souper bénéfice organisé par les Chevaliers de Colomb le 21 mars à 17 h 30 à la salle communautaire. Admission: 12,50 $ adulte. Les profits iront aux missions de Réal Forest (Paul Damphousse: 737-2266).

SAINT-LÉON

Le Comité culturel de Saint-Léon offre un ***cours de dessin*** donné par Robert Freynet le 15 mars de 17 h 30 à 18 h 30 (enfants de la maternelle à la 6e année); et de 18 h 30 à 20 h 30 (adolescents et adultes) à l'école de Saint-Léon. Prix: 2,50 $ et 5 $. Inscriptions: 744-2208.

Les résidants de Saint-Léon sont à la recherche d'un nom pour leur mascotte: ***la salamandre*** (Diane Martel: 744-2553).

SAINT-PIERRE-JOLYS

Souper de la Saint Patrice le samedi 13 mars au salon de thé Jolys. Réservations: 433-7104.

SAINTE-ANNE

La CCCSA organise le 14 mars un ***«funspiel» de curling familial***. Coût par équipe: 24 $. Souper: 6 $ par personne (422-9599).

La ***réunion annuelle de la CCCSA*** aura lieu le 5 mai à 19 h 30 au club Jovial. Le comité d'accueil profitera de l'occasion pour accueillir les nouvelles familles francophones de la communauté et le nouveau comité du Musée Pointe-des-Chênes fera une présentation (422-9599).

DE CHOSES ET D'AUTRES

Les Filles de pionnières annoncent le nom des ***gagnantes du tirage de courtes pointes du 21 février***: Marie-Paule Vandale d'East Kildonan (1er prix); Madame Rémi Noël du Québec (2e prix) et Rachel Labossière de Somerset (3e prix).

Venez en aide aux victimes de l'ouragan Georges qui a récemment frappé Port-au-Prince (Haïti). Faites don de vos livres, vêtements et aliments non-périssables à Pluri-elles (674, rue Langevin) avant le 22 mars et l'organisme se chargera de les faire parvenir à destination (Élyse Desrosiers au 233-1735 ou 1 (800) 207-5874).

L'école de traduction de la faculté des arts et des sciences du CUSB tient une séance d'examen s'adressant aux candidats qui désirent s'inscrire pour l'année 1999-2000 le samedi 20 mars de 13 h à 17 h, salle 1147. Renseignements: Marie-Christine Aubin au 233-0210, poste 484.

Exposition annuelle de la Société des orchidophiles du Manitoba du 19 au 21 mars au Conservatoire du parc Assiniboine (Benoit Landry au 888-4516).

PASTORALE

Prochaine ***messe animée par les adolescents de la paroisse Notre-Dame de la Miséricorde*** à Île-des-Chênes: le 14 mars à 10 h 30 (Michelle Savard au 878-9698).

Journée info-entraide le 14 mars entre 9 h et 14 h 30 au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface. Adèle Danais au 878-3390 ou Berthe Robert au 233-6585.

Journée des aînés à la Villa Maria le 18 mars de 9 h 30 à 18 h. Thème: Ta souffrance, porteuse de vie? Animatrice: Lorraine St-Hilaire s.n.j.m. Offrande suggérée: 30 $ (inclus chambre privée, repas et pause santé). Inscriptions: 269-2114.

Le Service du mariage et de la famille du Manitoba organise un après-midi de réflexion ayant pour thème: ***Dieu dans mon couple*** le dimanche 21 mars de 13 h à 17 h 15 à la Villa Maria (231-4479).

55 ANS ET PLUS

La FAFM organise un ***Omnium de golf spécial*** au parcours de golf La Vérendrye de La Broquerie le 24 juin (235-0670).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

BAL DES NEIGES

Joyal-Savoie deuxième place

Pascal DUBÉ

L'équipe manitobaine composée de Miguel Joyal et Denis Savoie a remporté la deuxième place au concours national de sculpture du Bal des neiges à Ottawa, avec une sculpture tirée de la légende du bison blanc. Les sculpteurs ont remporté un prix d'une valeur de 1 500 $.

Le festival d'hiver de la capitale nationale a invité pour une deuxième année d'affilée, une équipe de sculpteurs de chacune des provinces et territoires. Cette année, les sculptures devaient se référer à une légende de la région des sculpteurs. La légende de la Femme-Bison blanc raconte une expérience spirituelle des peuples amérindiens du Manitoba.

«En deux mots, il s'agirait de l'histoire d'une jeune femme amérindienne qui est apparue à deux Indiens alors qu'ils étaient à la chasse, raconte Denis Savoie. La femme portait une robe blanche et les deux jeunes chasseurs l'ont identifiée comme la Femme-Bison blanc. Elle leur a demandé de retourner à leur village pour ériger une tente et prévenir la tribu de sa venue.

«À son arrivée au village, elle a offert une pipe au chef et elle a expliqué à la population tout ce qu'elle devait savoir à propos de la spiritualité et de la vie, poursuit Denis Savoie. Elle leur a fait comprendre que s'ils respectaient ses enseignements, les bisons viendraient dans la région. Quand elle a quitté le village, elle s'est transformée en un bison blanc. Le bison blanc était l'animal le plus craint dans les prairies à cette époque.»

La légende raconte également que des bisons seraient venus dans la région tout de suite après le départ de la jeune femme, permettant aux Indiens de trouver de la viande pour se nourrir, des fourrures pour se vêtir et des os pour faire des outils.



Photo: Gracieuseté Denis Savoie

La sculpture de Miguel Joyal et de Denis Savoie a remporté le deuxième prix au concours de sculptures du Bal des neiges à Ottawa.

La sculpture réalisée par les deux manitobains présentait d'un côté un buste de bison et de l'autre le visage de la jeune indienne. Sur les deux autres faces, on pouvait reconnaître les deux jeunes chasseurs dans la prairie et le chef indien en train de fumer la pipe. «On a eu 33 heures pour réaliser la sculpture, raconte le sculpteur Miguel Joyal. Il a fallu faire vite en raison de la mauvaise condition de la neige et de la pluie.

«On avait été invités pour représenter la province et pour défendre notre titre, mentionne Miguel Joyal. Nous avions remporté la première place l'an dernier avec la sculpture de Louis Riel».

Denis Savoie a préparé la recherche et Miguel Joyal a réalisé la plus grande partie du travail de sculpture. Les sculptures ont été réalisées sur la colline parlementaire à Ottawa.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Cinquième concert de la saison de l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** le 16 mars à 20 h (745, avenue Westminster). Billets: 21 $/19 $/5 $ (783-7377).

L'***Orchestre de jazz de Winnipeg*** présente les plus récentes œuvres de compositeurs manitobains (dont Michelle Grégoire) le 17 mars à 20 h au West End Cultural Centre. Billets: 10 $ et 13 $ (783-6918).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente: ***If Music be the Food of Love*** le 18 mars à 20 h et ***The Hot Horn Happening*** les 19 et 20 mars à 20 h ainsi que le 21 à 14 h. Billets: 12 $ à 29 $.

David Louie est l'invité de ***Virtuosi Concerts*** le 27 mars à 20 h, salle Eckhardt-Gramatté. Billets: 21 $ (786-9000).

L'Ensemble MusikBarock présente ***The Baroque Flute*** le 28 mars à 20 h, église Crescent Fort Rouge (453-4946).

The Golden Voices of Opera Manitoba et ***The Canadian Pops Orchestra*** se donnent la main pour vous offrir le Messie de Haendel le 28 mars à 15 h et 19 h au 570, baie Sharron. Les profits iront au Mennonite Central Committee Indonesia Fund (925-3460).

À L'ÉCRAN

Au programme à la Cinémathèque de Winnipeg (100, rue Arthur): ***Drifting Clouds*** d'Aki Kaurismaki du 12 au 18 à 19 h 30; ***Happiness*** de Todd Solondz du 13 au 18 à 21 h 30; ***Point of Order*** d'Émile De Antonio et Daniel Talbot le 19 mars à 19 h 30 et ***Velvet Goldmine*** de Todd Haynes du 20 au 24 mars à 19 h 30 et 21 h 40. Admission: 5 $ (925-3457).

DANSE

Les ***Danseurs contemporains de Winnipeg*** montent EDAM (Experimental Dance and Music) du 25 au 27 mars au CCFM. 15 $ (452-0229).

SUR LES PLANCHES

Jusqu'au 21 mars au PTE: ***Speak*** de Greg Nelson (942-5483).

Les Chiens de Soleil présentent ***Un ami... imprévu*** de Robert Thomas du 25 au 27 mars et du 1er au 3 avril. Une mise en scène de Jean-Paul Aubin. Billets: 3 $ et 5 $ (en vente à la porte).

The Attic, The Pearls and Three Fine Girls d'Ann-Marie MacDonald au MTC Warehouse dès le 25 mars (942-6537).

Jusqu'au 3 avril, MTC monte: ***Billy Bishop Goes to War*** (942-6537).

EXPOSITIONS

Visites guidées gratuites au WAG chaque mercredi à 19 h 30: ***Ester Warkov: Recent Drawings*** (17 mars); ***Marion Nelson Hooker: Two Lives - One Passion*** (24 et 31 mars ainsi que le 7 avril); ***Track Records: Trains in Contemporary Photography*** (14 avril); ***Robert Houle: Sovereignty Over Subjectivity*** (21 et 28 avril).

CONFÉRENCES

Le Centre des sciences de la santé présente une conférence (en anglais) sur la ***schizophrénie*** le 24 mars de 19 h à 21 h au 730, avenue William. Inscriptions: 787-2022.

MARAIS OAK HAMMOCK

Fin de semaine tropicale les 20 et 21 mars. Au programme: visite du Club des perroquets du Manitoba, spectacle de Clyde Heere, promenades en voiture à cheval et repas des Îles. Billets: 10 $ et 15 $ (467-3300).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

NICOLE NIXON

Les retombées du Festival

Pascal DUBÉ

Si le Festival du Voyageur semble avoir fait le bonheur de milliers de participants, les exposants n'ont pas été en reste. Nicole Nixon de la région de Laurier est une de celle-là. Son kiosque, exposait ses têtes de bisons peintes, a remporté un fort succès.

«Les gens ont été merveilleux tout au long du Festival, mentionne-t-elle. Il y a eu beaucoup de monde qui sont venus voir mes œuvres, qui ont posé des questions. J'ai vendu quelques pièces et j'ai pris des commandes pour quelques autres.

«J'ai du travail pour au moins les trois prochains mois, affirme Nicole Nixon. De plus, je me suis fait plein de contacts, j'ai rencontré Debra Joyal, qui pourrait bien devenir l'agent que je cherchais. On parle déjà d'une possibilité d'expositions et de commandes avec la Manitoba Métis Federation.»


Archives La Liberté

Nicole Nixon est très heureuse de son passage au Festival du Voyageur et de l'intérêt suscité par ses crânes de bisons.

«J'avais déjà entendu parler de Nicole Nixon et de ses œuvres, explique Debra Joyal. Au cours du Festival, nous nous sommes assises ensemble et nous avons discuté de différents projets que l'on pourrait faire ensemble. J'ai aussi rencontré d'autres femmes artisanes au Festival et j'espère pouvoir en venir à une entente avec elles aussi. Il est encore trop tôt pour annoncer des expositions ou des commandes, mais l'avenir.»

Nicole Nixon se concentre maintenant sur les commandes qu'elle a reçues et sur sa prochaine exposition, prévue dans trois mois à Kenora.

JAZZ

Les artistes manitobains à l'honneur

Le Winnipeg Jazz Orchestra présentera le 17 mars au WestEnd Cultural Centre à 20 h un spectacle mettant en vedette des compositeurs manitobains, dont Michelle Grégoire. L'artiste devait à l'origine présenter sa toute nouvelle œuvre, mais en raison de la grève des techniciens de Radio-Canada, Winnipeg Jazz Orchestra présentera probablement une pièce existante de la Franco-Manitobaine.

En effet, le spectacle devait être enregistré par le réseau anglais de la Société Radio-Canada (CBC) pour être présenté sur les ondes de la deuxième chaîne de la CBC au cours de l'émission *Arts Encounters with Andrea Ratuski*. En raison de la grève des techniciens de Radio-Canada, le spectacle risque cependant de ne pas être enregistré.

«Pour moi, ce n'est pas vraiment une mauvaise nouvelle car ça me donne plus de temps pour compléter ma pièce, explique Michelle Grégoire. J'en ai plus que le trois quart de fait, mais j'aimerais avoir le temps de compléter l'œuvre à mon rythme et avoir la chance de la réviser sans avoir de "deadline" à respecter. De toute façon, le Conseil des Arts m'a donné 18 mois pour réaliser le tout et ça fait environ six mois que je travaille là-dessus. Je suis en avance sur mon travail si on regarde ça sous cet angle.

«Je sais que nous avons un autre spectacle de prévu le 12 mai et que nous allons probablement collaborer au Festival de Jazz de Winnipeg en juin, mais j'aimerais prendre la saison estivale pour m'assurer que tout est parfait, mentionne-t-elle. L'orchestre fait cinq ou six spectacles par année, je sais que je vais avoir une autre chance de proposer mon œuvre.»

P. D.

FREEZE FRAME

Avis aux jeunes cinéphiles

Le choc des cultures, voilà le thème de la troisième édition du festival international de films pour enfants Freeze Frame, qui se déroule du 18 au 21 mars.

Anie CLOUTIER

Le festival international de films pour enfants Freeze Frame propose, du 18 au 21 mars, une variété de films et d'ateliers pour jeunes et moins jeunes. Le festival souligne cette année la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (21 mars) en présentant une série de productions ayant toutes en commun le thème du choc des cultures.

Freeze Frame présente, de plus, au delà de 80 heures d'ateliers sur des sujets aussi variés que l'animation par ordinateur, le maquillage et le dessin animé. Ces ateliers offerts en anglais se dérouleront au Musée des enfants. Un atelier en français de vidéo pour adolescents est aussi offert le 18 mars de 9 h à 11 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Enfin, les professionnels de la communication sont conviés (le 19 mars à midi à l'hôtel Fort Garry) à une table ronde ayant pour thème: Les nouvelles technologies sont-elles en train de changer la télévision pour enfants? Les conférenciers invités sont: le responsable de la création des émissions pour enfants et adolescents au réseau anglais de Radio-Canada, Adrian Mills; le producteur technique de Nelvana, Scott Dyer et la présidente de Kaomax, Louise Dansereau.

L'an dernier, Freeze Frame a attiré 2 500 personnes, indique un des organisateurs, Pascal Boutroy. «C'était deux fois plus que pour l'année d'avant. Cette année, nous espérons encore doubler l'assistance. Nous avons déjà 2 100 élèves inscrits à notre programme scolaire, mais malheureusement, aucun provenant des écoles françaises. C'est un peu à cause de ce manque d'intérêt de la population francophone que nous n'offrons cette année qu'un seul atelier en français. Nous avions dû en annuler plusieurs l'an dernier faute d'inscriptions.»

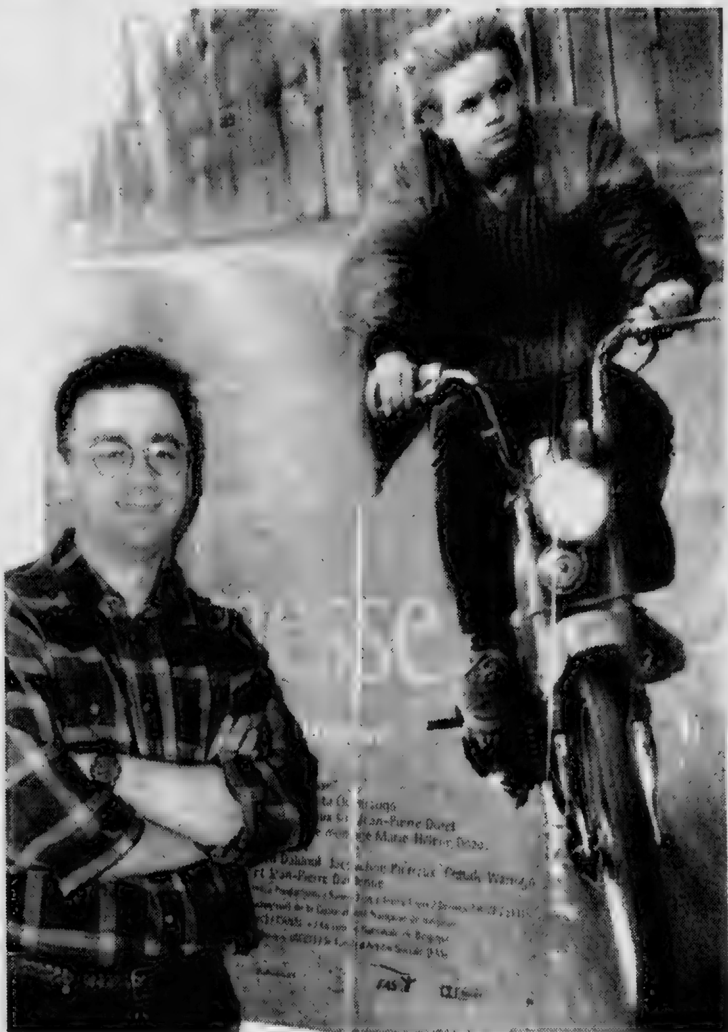


photo: Anie Cloutier

Pascal Boutroy: nous espérons encore doubler l'assistance.

Des films pour faire rire et réfléchir

Huit long métrages, dont trois en français, et neuf court métrages d'animation de tous les coins du globe, voilà ce que vous réserve la troisième édition de Freeze Frame.

On pourra entres autres voir: ***Manganinnie*** (Australie 1980); ***Karakum*** (Allemagne/Turkménistan 1993); ***Count Me Out*** (Islande 1997); ***Kayla*** (Canada 1998) et ***The Mole*** (République Tchèque). À noter que ce dernier film d'animation est sans dialogue et donc accessible tant aux petits anglophones que francophones.

Du côté des films en français, la comédie de mœurs ***C'est pour la bonne cause***, du réalisateur français Jacques Fansten (*La Fracture du Myocarde*) raconte l'histoire d'un garçon qui, croyant sa famille volontaire, accepte d'accueillir pendant un mois un jeune Africain. Mais Tonin s'aperçoit vite qu'entre ce que ses parents disent et leurs agissements, il y a un pas. *C'est pour la bonne cause* (1996) prend l'affiche le 18 mars à 12 h 30, le 10 à 9 h 15 et le 20 à 17 h.

Pièces d'identités (Congo/Belgique 1998), s'adresse aux adolescents de 14 ans ou plus. Le film, primé à Berlin, raconte l'histoire d'un roi congolais qui, sans nouvelles de sa fille partie étudier en Belgique, entreprend de la retrouver. Mais l'idée qu'il se fait de la Belgique est vite remise en question. ***Pièces d'identités*** est présenté le 18 mars à 12 h 30

Présenté l'an dernier en version originale française, ***La Promesse*** (Belgique 1996) effectue un retour à l'affiche de Freeze Frame à la demande générale, avec sous-titres anglais cette fois. *La Promesse*, primé lors de la quinzaine des réalisateurs de Cannes, s'est vu décerné le prix du meilleur acteur et le prix du public au Festival international du film francophone de Namur. Le film raconte l'histoire d'un adolescent de 15 ans, apprenti mécanicien dans l'entreprise de son père. Ce dernier trafique dans l'immigration clandestine et le travail au noir. Tout cela ne semble pas incommoder le jeune homme jusqu'au jour où il promet à un de ces immigrants clandestins mourant de s'occuper de sa famille. Le père, jusqu'alors un modèle devient alors progressivement un monstre violent aux yeux de son fils. On pourra voir *La Promesse* le 18 mars à 9 h 15, le 19 à 12 h 30 et le 20 à 21 h.

L'ouverture officielle de Freeze Frame a lieu le 18 mars à 19 h à l'auditorium Samuel Cohen du Centre de recherche Saint-Boniface (409, avenue Taché). La présidente d'honneur, Meredith Henderson (vedette de la série télévisée *The Adventures of Shirley Holmes*), présentera son plus récent film *Kayla*. Toutes les autres projections ont lieu au Towne Cinema 8 (301, avenue Notre-Dame). Il en coûte 4 $ par personne pour assister à une projection, 3 $ par personne pour les écoles et les groupes. Renseignements: 943-5341.

L'autre Louis Saint-Cyr

Sous Louis Saint-Cyr l'animateur culturel, se cache un humoriste et un musicien. Découvrez les tous le 15 mars à 20 h au CCFM.

Anie CLOUTIER

Animateur culturel au Collège universitaire de Saint-Boniface, Louis Saint-Cyr coordonne la programmation des Chiens de Soleil, planifie les soirées musicales et organise les matchs d'improvisation entre autres. Mais celui qui travaille dans l'ombre depuis six ans se retrouvera sous les feux de la rampe le 15 mars. Louis Saint-Cyr l'animateur culturel cédera en effet la place à Louis Saint-Cyr l'interprète et guitariste, le temps d'un concert intimiste qui débute à 20 h au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Accompagné de David Larocque, Louis Saint-Cyr prépare un spectacle «intime et sans prétention». En première partie, il se propose d'interpréter quelques-uns des meilleurs airs de Lavoie, Jalbert, Bélanger et Harmonium tandis que la seconde partie du spectacle sera consacré entièrement à Francis Cabrel.

«Je n'étais pas monté sur scène seul depuis au moins un an si ce n'est pas deux, confie-t-il. Heureusement que j'ai David Larocque pour m'épauler. Il est mon pilier musical et je sais que je peux conter sur lui. Je crois qu'on va donner un bon spectacle. L'autre soir en répétant autour de la table de cuisine, on s'est donné la chair de poule. La musique m'a fait cet effet et j'espère que d'autres dans la salle auront des frissons.»



Louis Saint-Cyr: «J'ai l'impression que le spectacle prend des proportions auxquelles je ne m'attendais pas. Mais plus il y aura de monde dans la salle et plus on aura de plaisir.»

Louis Saint-Cyr n'en est pas à ses premiers pas sur la scène. Il a, en effet, fait quelques apparitions au Festival du Voyageur, pour les 25 ans du 100 Nons et lors des soirées En Éclosion.

«J'ai une formation en éducation spécialisée. Avant de m'établir au Manitoba il y a dix ans, je travaillais dans des centres d'accueil pour délinquants au Québec. J'ai toujours eu un côté artistique, mais je n'ai jamais pensé faire carrière. En fait, ce n'est qu'en arrivant au Manitoba que j'ai trouvé une plate-forme pour me produire en public. Et depuis six ans, mon travail au CUSB me permet de développer ma passion pour les arts.»

Plus récemment, Louis Saint-Cyr s'est découvert des talents d'humoriste. Il a d'ailleurs participé le 5 mars à la soirée d'improvisation *Une tasse de bière et un coup de rire*, adaptation française de l'émission britannique *Whose Line Is It Anyway?* Cet événement, qui en était à sa deuxième édition, a attiré plus de 150 personnes.

L'improvisation, pourrait-on dire, Louis Saint-Cyr est tombé dedans comme Obélix dans la potion magique. «Je travaillais pour le Festival du Voyageur et une de mes responsabilités était l'animation de la Ligue d'improvisation du Manitoba, explique-t-il. Je n'y connaissais rien, mais ça m'a intéressé et je suis devenu arbitre. L'an dernier, je suis allé au Festival international universitaire de théâtre en France. J'étais là comme simple observateur mais de fil en aiguille, je me suis ramassé à animer un atelier d'improvisation!»

La dernière création de Louis Saint-Cyr, celle dont il est le plus fier, est sans aucun doute son premier-né... attendu pour le 10 avril.

Remerciements

Je tiens à remercier de façon très spéciale ma petit nièce Thérèse Gagnon qui a bien voulu faire tout le nécessaire lors du décès de ma soeur Julienne Taillefer. Par son initiative est son dévouement, elle a vu à ce que les funérailles se déroulent avec chaleur et dignité. Pour ton grand coeur Thérèse, je te dis Merci.

Merci aussi à ma nièce Irène Gagnon qui a pris soin de Julienne pendant de longues années. Tes nombreux services ne sont pas passés inaperçus. En mon nom personnel et au nom de Julienne, je tiens à t'exprimer ma très profonde reconnaissance.

N'oublions pas le personnel du Centre Taché dont les gestes de compassion envers l'humanité souffrante sont infiniment louables.

Elisa Gosselin
Accueil Colombien

Sur le bout de la langue

par Annie Bourret



Aïe, pssst, vroum vroum, yark

Vous rappelez-vous des scènes de bataille de la première série télévisée Batman, dont les étapes étaient présentées sous forme de panneaux écrits affichant les indications *Paf!* et *Bang!?* Peut-être l'intention était-elle de rappeler l'origine même de Batman, des bandes dessinées des années 30. En fait, si vous aimez les bédés, vous avez sûrement remarqué l'emploi de ces mots, appelés onomatopées. *Tchac, takakakatac, braoum* et compagnie ajoutent une dimension «sonore» aux dessins, grâce à leur pouvoir d'évocation.

D'origine grecque, le mot onomatopée signifie «faire, créer» (*poiein*) et «nom, mot» (*onomato*). On désigne de cette façon les mots qui suggèrent, par imitation phonétique, la chose ou l'être nommés. Il s'agit donc d'un mécanisme de formation de mots. De là à avancer, comme l'ont fait certains linguistes, que les onomatopées ont dû jouer un rôle important dans le développement langagier de l'être humain, serait aller trop loin.

Premièrement, l'imitation sonore d'une même réalité change d'une langue à l'autre. (On n'a qu'à comparer les *snif snif* français aux *sob sob* anglais, ou le *kriak kriak* des canards russes qui se transforme en *rap rap* en danois! Écartons l'hypothèse que les canards cancanent de façon différente... En réalité, pour ces imitations, chaque langue combine les sons dont elle dispose. L'évocation de l'onomatopée n'est pas nécessairement universelle). Deuxièmement, ces racines de mots existant en nombre limité, la représentation du monde en aurait souffert.

Les onomatopées font largement appel aux consonnes. Peut-être est-ce la raison du caractère plus onomatopéique de l'anglais par rapport au français, car les consonnes représentent presque les deux tiers des sons utilisés dans la langue de Shakespeare. La langue de Molière est plus «vocalique», car les voyelles correspondent à 56 % des sons prononcés.

Tout de même, de nombreux verbes français doivent leur naissance à des onomatopées, dont *miauler, ronronner, roucouler, gazouiller* et *chuchoter* (à partir de l'interjection *chut*). Les syllabes sont souvent répétées : *toctoc* (frapper sur une porte), *froufrou* (bruissement d'un tissu soyeux en 1768, par extension vêtement féminin aguichant), *teuf-teuf* (son d'un moteur poussif), *crincrin* (gémissements d'un violon torturé, probablement par allusion aux crins de l'archet). Certaines consonnes évoquent la coupure, la rapidité ou le choc, comme en témoignent *pftt* ou *ark*, comparativement à *aïe-aïe-aïe* (aucune consonnne).

On remarque même une variation sonore fréquente en *i-a* et en *i-a-o*, par exemple *pif paf, bing bang, tic tac, flic flac floc* et *tic-tac-toe* - vous avez bien reconnu le jeu, le mot français a été emprunté à l'anglais. Ai-je besoin de rappeler que le nom des trois petits lutins associés à une marque de céréales bien connue reflète cette variation en *i-a-o?*

En guise de conclusion, je ne peux résister à la tentation de reproduire ce compte rendu de la bataille de Marignan (1515), cité dans un précis de grammaire historique du français (Brunot et Bruneau). Tout y est, du cliquetis des armures au galop des chevaux. Savourez, la prose onomatopéique est plutôt rare :

Tricque, trac, trique, trique, trac,
Patac, trique, tric, trac,
Patipatac, patipatac,
Alarme, alarme,
Choc, choc, patipatac, patipatac.

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **abourret@bc.sympatico.ca** ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Les générations



Dans *La Liberté*, édition du 12 novembre 1975 on pouvait lire: «Voici deux photos intéressantes. Suivez bien. Sur celle du haut, prise en 1950: Delphis Bissonnette, arrière-arrière grand-mère; Marie-Louise Ayotte, arrière grand-mère ; Florence Fortier; grand-mère; madame Wilfrid Bohn. Sur l'autre, prise en 1975: Marie-Louise Ayotte, arrière-arrière grand-mère; Florence Fortier, arrière-grand-mère; madame Wilfrid Bohn, grand-mère; madame Markham Lee (Annette Bohn), mère du bébé, Jennifer Lee. Ainsi vont les générations.»

Recette Tortellini avec sauce aux champignons et à l'ail

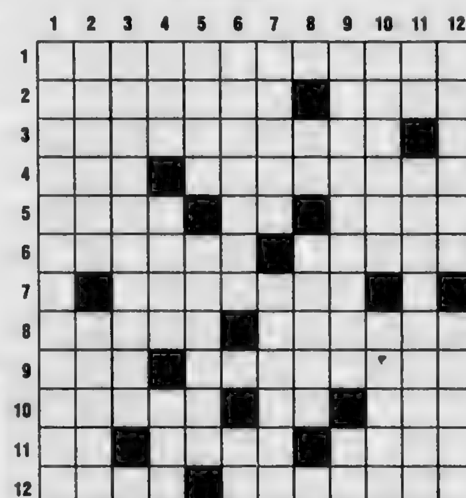
1 paquet de tortellini congelés (450 g) ou frais (350 g)
1 cuil. à table (15 mL) de beurre ou de margarine
1 petit poivron vert coupé en courtes lanières
1 petit poivron rouge coupé en courtes lanières
1 boîte (10 oz/284 mL) de crème de champignons et ail condensée
1/2 tasse (25 mL) de lait
Fromage parmesan râpé

- Cuire les tortellini selon le mode d'emploi sur le paquet. Égoutter.
- Dans une poêle de taille moyenne, faire fondre le beurre à feu moyen. Faire sauter les lanières de poivron pendant 3 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient légèrement croquantes.
- Dans un bol, fouetter la soupe condensée et le lait. Ajouter aux poivrons dans la poêle. Porter à ébullition puis réduire le feu et laisser mijoter pendant 5 minutes. Ajouter les tortellini et mélanger jusqu'à ce qu'ils soient bien enrobés de sauce et bien cuits. Saupoudrer de fromage.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 41



HORIZONTALEMENT

1. Qui concerne le passé.
2. Effrayer. – Va çà et là.
3. Qui n'est pas contrôlé par la raison.
4. Titre d'honneur. – État d'une plante naine (pl.).
5. Tenter avec audace. – Personnel. – Affluent de la Seine.
6. Genre de labiées à odeur forte. – Qui dénote de la tristesse.
7. Abandonnée par oubli.
8. Nomma successivement les lettres composant un mot. – Parant.
9. Mois. – Rabougri, flétri.
10. Dans la Mayenne. – Doublée. – Porte.
11. Négation. – Éculée. – Supérieure d'un couvent.
12. Allure du cheval. – Exerceras une action en justice.

VERTICALEMENT

1. Argumentation.
2. Très attachée à quelque chose. – Tenir prêt à servir.
3. Terrain rapporté soutenu par des murs.
4. Jeta en l'air avec force les pieds de derrière. – Prénom masculin. – Dupa.
5. Filin de retenue d'une mine. – Coiffures d'apparat.
6. Plantes annuelles gamopétales. – Doublée.
7. Vante avec insistance. – Genre dramatique médiéval (pl.).
8. Négation. – Exposai à l'air.
9. Pour ainsi dire. – Personnel.
10. Est complice de. – Avoir un penchant pour.
11. Infinitf. – Usera pour la première fois.
12. Défaite humiliante. – Personnes, individus.

RÉPONSES DU N° 40

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	H	E	B	D	O	M	A	D	A	I	R	E
2	A	M	E	R	T	U	M	E	S	■	E	X
3	B	A	L	E	I	N	E	■	S	U	E	E
4	I	N	■	S	T	I	L	T	O	N	■	R
5	T	E	R	S	E	■	I	R	R	I	T	E
6	A	S	I	E	■	G	O	I	T	R	E	S
7	B	■	A	S	P	I	R	A	I	■	N	E
8	I	L	I	■	U	R	E	T	E	R	E	■
9	L	E	S	I	N	E	R	■	S	I	S	E
10	I	D	■	E	I	L	A	T	■	E	M	U
11	T	U	N	N	E	L	■	A	L	L	E	R
12	E	C	R	A	S	E	S	■	E	S	S	E



Le Club de Bicolo

QUI EST SAINT-PATRICK?

Voici des phrases qui résument la vie de Saint-Patrick. Mets-les en ordre chronologique.

1. Sa mission était d'amener les gens à pratiquer la religion chrétienne.
2. Saint-Patrick a été un esclave en Irlande pendant six ans.
3. Saint-Patrick est né en Angleterre au 5e siècle.
4. Peu après son retour, il a fait un rêve qui l'a convaincu de retourner en Irlande comme missionnaire.
5. Un jour, il s'est sauvé pour retourner en Angleterre.
6. Il a été kidnappé par des Irlandais qui l'ont amené dans leur pays.

Réponse : ___, ___, ___, ___, ___, ___.

La Saint-Patrick

Bonjour! Savais-tu que le 17 mars, c'est la fête nationale des Irlandais? Ils célèbrent la Saint-Patrick. C'est une fête qui est également fêtée ici en Amérique. On dit des Irlandais qu'ils aiment bien faire la fête, qu'ils sont superstitieux et qu'ils sont de bons conteurs d'histoire. C'est pour cela qu'ils connaissent plusieurs légendes.

Ils racontent entre autres que pour être chanceux la journée de la Saint-Patrick, il faut porter des vêtements verts.

Bicolo

LE FARFADET

Le farfadet des Irlandais est un petit bonhomme à chapeau, généralement grincheux, qui travaille à fabriquer des souliers sans être vu.



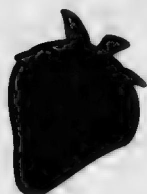
Pour en savoir plus sur la légende, tente de mettre les bons mots aux bonnes places.

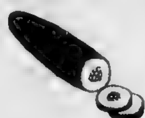
poudre • promenade • chaudière • yeux • marteau • or • farfadet • attrapes

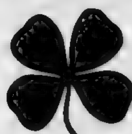
Si en faisant une ____________ tu entends frapper un ____________, c'est qu'un ____________ n'est pas loin. Si tu l'____________, il devra te dire où il a caché sa ____________ remplie de pièces d'____________. Il attendra patiemment que tu détournes les ____________ pour se sauver. Sinon, il pourrait t'aider à le faire en te lançant de la ____________ magique dans les yeux.

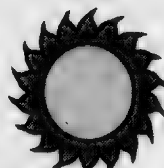
LES CHANCEUX

Ceux qui porteront du vert le jour de la Saint-Patick seront chanceux. Encercle ceux et celles qui seront chanceux.







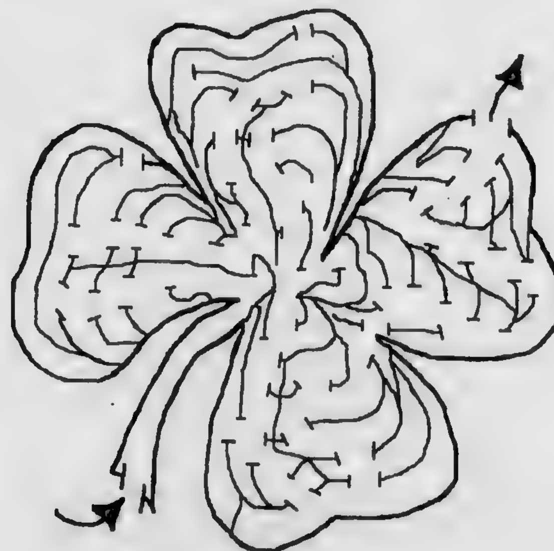





LE TRÈFLE

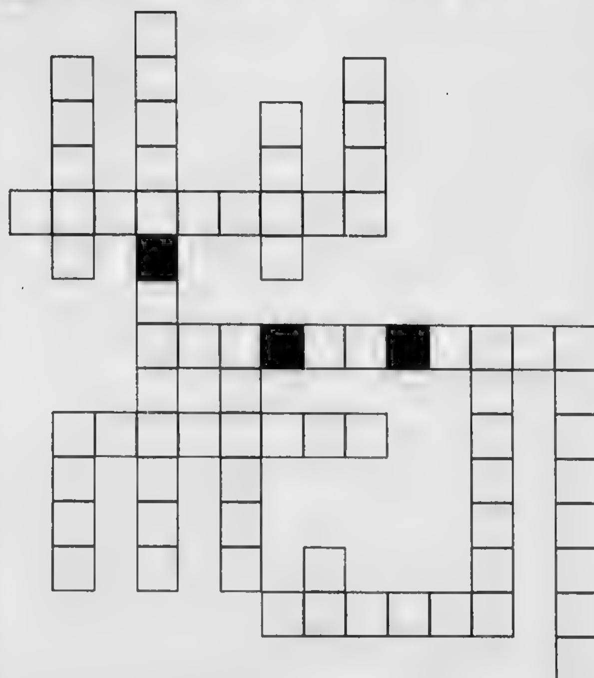
Le trèfle est un symbole populaire en Irlande. Les Irlandais racontent que Saint-Patrick s'en était servi pour expliquer la Sainte-Trinité, c'est-à-dire le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Amuse-toi à trouver ton chemin dans ce labyrinthe.





MOTS CROISÉS



Arc-en-ciel
Chance
Farfadet
Fête
Histoires
Irlande
Légendes
Magie
Mars
Or
Saint-Patrick
Trèfle
Vert



Réponses :

Qui est Saint-Patrick? 3,6,2,5,4,1

Le farfadet : promenade, marteau, farfadet, attrapes, chaudière, or, yeux, poudre.

Les chanceux : Plante, tortue, concombre, trèfle, grenouille

MUSIQUE

Welsman et les grandes dames

Carol Welsman rend hommage aux grandes dames de l'époque du swing, les 19, 20 et 21 mars à la salle du Centenaire.

Anie CLOUTIER

Amateurs de jazz, fanas de swing et nostalgiques de l'époque des Big Bands, saisissez votre chance! L'Orchestre symphonique de Winnipeg reçoit les 19, 20 et 21 mars, la jazziste Carol Welsman qui vous fera revivre les plus grands succès d'Ella Fitzgerald, Billie Holiday, Judy Garland et les autres grandes dames du swing.

Pianiste et chanteuse de jazz contemporain dont la réputation n'est plus à faire, Carol Welsman vient de lancer en février son troisième disque compact, *Swing, Ladies: A Tribute to the Singers of the Swing Era.* Ses deux premiers albums, *Lucky To Be Me* (1996) et *Inclined* (1998), avaient tous deux été mis en nomination aux prix Juno dans la catégorie Meilleur album de jazz contemporain.

Mais attention, signale l'artiste, ce troisième album se démarque de ses prédécesseurs. Il s'agit en effet pour Carol Welsman d'une sorte d'exercice de style ou album concept, un petit cadeau tout personnel que s'est offert la chanteuse.

«J'ai toujours rêvé de chanter avec un orchestre symphonique, indique Carol Welsman dans un français parfait. C'est un peu normal puisque c'est mon grand-père, Frank Welsman, qui a fondé l'Orchestre symphonique de Toronto. D'ailleurs, ce disque, je l'ai fait en mémoire de lui.»

Ce troisième album est d'autant plus une affaire de famille que, c'est son père, grand amateur de swing, qui l'a initié aux mégas succès des Fitzgerald, Sarah Vaughan et Lena Horne.

Musique populaire des années 1920 à 1955, le swing connaît aujourd'hui une remontée, notamment au niveau de la musique de films, et fait ainsi une toute nouvelle génération d'adeptes.



Photo: Gracieuseté OSW

Carol Welsman rend hommage aux grandes dames de l'époque du swing, les 19, 20 et 21 mars à la salle du Centenaire.

«Un classique, c'est une chanson qui n'a pas d'âge, dont le texte est bien écrit et qui s'écoutait aussi bien il y a 30 ans, qu'aujourd'hui, que dans 30 ans. Le swing est né dans des années de guerre. C'est donc une musique qui console, soulage et rassure. Le swing est pour plusieurs un ami fidèle, qui leur rappelle une belle soirée passée en compagnie d'une jolie dame ou d'un jeune homme. D'ailleurs, j'aime voir les réactions des gens dans la salle quand je chante. Plusieurs personnes, surtout ceux qui ont vécu les années 1940, fredonnent du bout des lèvres avec moi.»

Carol Welsman sera à la salle du Centenaire les 19 et 20 mars à 20 h et le 21 à 14 h. On peut se procurer des billets, qui varient de 22 $ à 39 $, en composant le 949-3999.

Sports éclairs

Volley-ball

• Les **Wesmen de l'Université de Winnipeg** ont vaincu les **Blues de l'Université de Toronto 3-0** le 28 février pour décrocher la cinquième place lors du championnat canadien de volley-ball universitaire. • Du côté féminin les **Bisons de l'Université du Manitoba** ont remporté la médaille de bronze contre l'Université Laval de Québec lors du championnat qui a eu lieu du 4 au 7 mars à Edmonton.

Soccer

• L'Association des footballeurs francophones (**AFF**) est à la recherche d'un **entraîneur** et de joueurs pour la saison estivale (**Vic Jean-Paul au 231-8638** et **Patrick Rey au 237-8041**). • L'équipe de soccer intérieur des moins de 12 ans de **Saint-Boniface** a terminé en première place de sa division avec un impressionnant dosser de dix victoires, un revers et quatre parties nulles. Les entraîneurs **Julien Allard** et **Norbert Bender** se disent très satisfaits de la performance de l'équipe. «Nous avons gagné les deux premiers match de la série éliminatoire et espérons bien nous placer lors de la finale qui aura lieu le **22 mars**», indique Norbert Bender. Parmi les joueurs qui se signalent, **Daniel Michaud** et **Dominic Allard** ont enfilé plus de 40 buts pendant la saison.

Curling

• Bonspiel de Somerset du **12 au 14 mars** (Gerry Archambault 744-2209).

Balle-molle

• La ligue de balle-molle de **Winnipeg** accepte de nouvelles équipes pour la prochaine saison (**222-6352**).

Jeux

• La **région Chaleur au Nouveau-Brunswick** accueillera les Jeux d'hiver du Canada de 2003. Les villes de **Campbellton** et de **Bathurst** se partageront en grande partie l'organisation des Jeux.

Guy Lafleur et les autres

• Une partie de hockey opposant une équipe de la Gendarmerie royale du Canada et des anciennes vedettes de la Ligue nationale de hockey aura lieu le jeudi **18 mars** à 19 h à l'aréna de Winnipeg. **Guy Lafleur, Gaston Gingras, Gilbert Perreault, Mario Marois** et **Marcel Dionne** seront présents. Coût: **15 $** pour un adulte et **40 $** pour une famille de quatre personnes. Renseignements: **1-800-661-0178**.

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

LIGUE HANOVER-TACHÉ

Les miracles de Rhett Whitley

Les Royals de Saint-Jean devront améliorer leur système de jeu défensif.

Marc-Éric BOUCHARD

Après deux cuisantes défaites de 11-3 et 10-5 contre les Habs de La Broquerie, les Royals de Saint-Jean-Baptiste ont remporté le 6 mars une première victoire contre les Habs pour ainsi tirer de l'arrière 2-1 en demi-finale de la Ligue Hanover-Taché.

La formation de La Broquerie qui a profité d'un laisser-passer pour la première ronde des séries a montré son savoir-faire en offensive en inscrivant 21 points en deux parties. Kris Nagy a déjà accumulé 10 points lors des trois matchs contre Saint-Jean.

Du côté de la formation de Saint-Jean qui a éliminée les Red Wings de Grunthal en six parties, le gérant Don Fillion est impressionné du travail de son gardien de but, Rhett Whitley. «Il est fantastique, dit-il. Il a réussi à bloquer 47 des 50 lancers dirigés contre lui. Sans ces arrêts miraculeux, nous aurions déjà perdu espoir.»

Selon Don Fillion, l'ajout de l'attaquant Shane Lamotte pour le reste de la série amènera du renfort aux attaquants Mike Both, Ray Clarke et Mike Siwak. «Si nous réussissons a égaler la série 2-2 lors du match du 10 mars et tout sera à recommencer pour La Broquerie, affirme-t-il. Il faut que les joueurs jouent mieux défensivement pour donner un peu de répit à notre gardien.»

Les Habs de La Broquerie qui peuvent compter sur les services de l'excellent gardien de but Neal Stoesz, ont aussi plus de profondeur en défensive. Jude Boulianne, Andrew Paterson, Ken Tallaire et le vétéran Fernand Piché sont des valeurs sûres et jouent souvent un rôle déterminant dans les moments importants des séries éliminatoires.

L'équipe qui remportera la série entre Saint-Jean et La Broquerie devra éviter les blessures pour avoir des chances de vaincre les redoutables North Stars d'Île-des-Chênes. Ces derniers ont facilement éliminé en quatre parties les 59ers de Saint-Pierre/Saint-Malo. La troupe de Roger Saint-Laurent a d'ailleurs dans ses rangs le meilleur gardien de but de la ligue, Rob Giesbrecht. La série devrait débuter dans la semaine du 15 mars.



photo: Marc-Éric Bouchard

Michel Normandeau et ses coéquipiers ont été frustrés à plusieurs reprises par les arrêts du gardien Rhett Whitley.

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Logo et site web officiel

Yves LUSIIGNAN (APF)

Les grands événements sont habituellement symbolisés par un logo et les 4e Jeux de la Francophonie, qui auront lieu du 14 au 24 juillet 2001 dans la région de Ottawa-Hull, ne feront pas exception à la règle.

Le comité organisateur a dévoilé le symbole graphique qu'on trouvera désormais sur la correspondance et les outils promotionnels, et qui deviendra officiel dès qu'il sera entériné par le Comité international des Jeux de la Francophonie.

Oeuvre de la firme *Kaboom Communication Design*, le logo symbolise la vitalité de la langue française et l'union des forces qui mènent à la réussite. On y voit trois personnages. Celui du centre symbolise l'union des forces qui mène à la réussite alors que les deux personnages de chaque côté évoque la dualité symbolique des Jeux : le Nord et le Sud, le sport et la culture, l'homme et la femme, Ottawa et Hull. Ils sont entourés d'un anneau incliné, qui représente l'arène ou la scène.

On a aussi profité de l'occasion pour dévoiler le site web officiel des Jeux. Bientôt, les gens pourront s'y inscrire comme bénévoles, acheter leurs billets, avoir des liens hypertextes avec les sites web des partenaires et des commanditaires et plus encore. L'adresse est la suivante : www.jeux2002.ca.

HOCKEY SCOLAIRE

Une bonne saison pour les Cavaliers

Les Cavaliers de l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne ont terminé leur première saison au sein de la ligue de hockey des écoles secondaires du Manitoba. Avec une fiche de 12 victoires et deux revers dans la division B, les Cavaliers ont participé aux séries éliminatoires dès leur première année dans la ligue.

Selon le gérant de l'équipe, Don Gagnon, les joueurs ont beaucoup de caractère. «Ç'a été une saison très satisfaisante, souligne-t-il. Avec seulement 15 patineurs et un gardien de but, on a réussi à terminer la deuxième moitié de la saison sans défaites.»

Les Cavaliers ont terminé au deuxième rang dans la division B. La troupe de l'entraîneur Jude Boulianne a été éliminée par l'une des équipes favorites pour les finales provinciales. «Nous avons également présenté la huitième meilleure défensive de la ligue, mentionne Don Gagnon. Les joueurs ont fourni un effort maximum à chaque partie. Ils ont acquis beaucoup d'expérience et déja ils se préparent en prévision de l'an prochain. Nous sommes heureux d'être dans cette ligue parce que la majorité des équipes sont disciplinées et nos partisans ont assisté à plusieurs bonnes parties.»

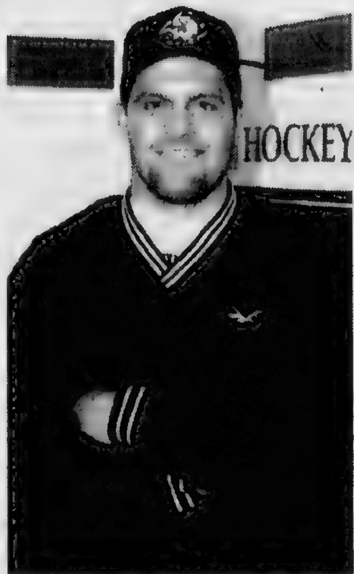


photo: Marc-Éric Bouchard

Jude Boulianne a été grandement apprécié des joueurs, des parents et de la direction de l'école Pointe-des-Chênes.

Selon la direction de l'école Pointe-des-Chênes, la compétence de l'entraîneur leur a facilité la tâche. Les joueurs étaient bien encadrés, indique le directeur Raynald Dupuis. «Grâce à Jude, les joueurs ont bien su s'adapter à ce nouveau style de hockey. Notre équipe a obtenu une place dans la ronde éliminatoire ce qui est excellent pour une nouvelle équipe.»

Raynald Dupuis constate également que les parents ont eu à se familiariser à ce genre de hockey. «Le calme de l'entraîneur a su apaiser les joueus dans les situations difficiles, explique-t-il. Les parents ont réalisé que leurs jeunes passaient de petits gars qui jouent au hockey à des jeunes hommes avec une autodiscipline incroyable. Le hockey scolaire a été une occasion pour nos jeunes de grandir non seulement au niveau du hockey mais aussi comme personnes.»

HOCKEY FÉMININ

Sami Jo Small en Finlande

Marc-Éric BOUCHARD

Diplomée du collège Jeanne-Sauvé, la gardienne de but Sami Jo Small est présentement à Espoo en Finlande pour le championnat mondial de hockey féminin qui a débuté le 5 mars. L'équipe canadienne a bien amorcé le championnat en défaisant la Suisse 10-0 et l'Allemagne 13-0.


Archives La Liberté

Sami Jo Small.

Les départs de Manon Rhéaume et Lesley Reddon ont laissé la place à deux nouvelles gardiennes de but. Sami Jo Small qui partage le travail avec Kim Saint-Pierre devant le filet du Canada, a été créditée de la victoire contre l'Allemagne le 9 mars. «Aux Jeux de Nagano, j'étais troisième gardienne de but. Maintenant je suis dans l'alignement partant et je travaille fort pour garder mon poste, dit-elle. Nous présentons une bonne équipe avec un bon mélange de recrues et de vétérants.»

Âgée de 22 ans, Sami Jo Small est étudiante en génie mécanique à l'Université de Stanford en Californie. «Ce n'est pas toujours facile de jumeler les études et le hockey, affirme-t-elle. Je dois souvent laisser mes études pour participer à des compétitions internationales. Mais pour l'instant je suis capable de bien planifier mon horaire.»

Sami Jo Small a été nommée joueuse par excellence d'une partie hors-concours contre les États-Unis le 1er mars à Brampton. La troupe de l'entraîneure Danièle Sauvageau a vaincu facilement les Américaines par le pointage de 6-1. Selon les observateurs, le Canada devrait affronter en finale les médaillées d'or aux Jeux de Nagano: les États-Unis.

Jeux du Canada

Le Manitoba décroche la coupe du Centenaire

Marc-Éric BOUCHARD

Avec une récolte de 26 médailles aux Jeux du Canada (13 de plus que lors des Jeux d'hiver de 1995 à Grande Prairie), la délégation du Manitoba a remporté la Coupe du Centenaire, remise à l'équipe qui s'est le plus amélioré depuis les derniers jeux.

Pour accumuler les points, les athlètes devaient améliorer la position de l'équipe par rapport aux statistiques des derniers jeux. Grâce aux bonnes performances de l'ensemble de l'équipe, le Manitoba a devancé de 13 points l'équipe de Terre-Neuve.

Avec sept médailles d'or, cinq d'argent et 14 de bronze, le Manitoba termine en 5e place devant la Saskatchewan et Terre-Neuve (19 médailles). L'Ontario a remporté la bannière des Jeux avec un total de 118 médailles, 12 de plus que le Québec (106). La Colombie-Britannique (80) et l'Alberta ont suivi (64).

Voici un résumé des performances des athlètes francophones du Manitoba: **Biathlon**: Après avoir reçu une blessure au nez lors de l'épreuve individuelle où elle a terminé au 13e rang, Christel-Andrée Leclair est revenue en force et s'est classée en 6e place lors du 7,5 km relais. «Malgré une blessure en début de semaine, je ne me suis pas découragée et nous avons obtenu une belle performance, souligne-t-elle. J'ai bien aimé mon séjour à Terre-Neuve et nous avons eu beaucoup de plaisir.»

Hockey féminin: Espérant se classer parmi les quatre premières équipes, la formation a terminé en 7e place en défaisant l'équipe de Terre-Neuve par le pointage de 5-3. Dans la victoire, Melissa Coulombe de Saint-Pierre-Jolys a marqué un but.

Tir: Matt Gervais d'Élie a remporté la médaille d'argent à l'épreuve individuelle. Dans cette discipline Melissa Evans a également obtenue l'argent.

Badminton: Les victoires du Manitoba contre la Saskatchewan et Terre-Neuve ont permis à l'équipe de se classer en 5e place.

Haltérophilie: Chez les 77 kg Michel Lavoie s'est classé en 7e place. Chez les 69 kg Brian Payment a terminé 8e et David Decocq a reçu le 11e meilleur rang.

Patinage artistique: Claire Lagacé qui est la seule francophone de l'équipe a mérité la 13e place.

Basketball en fauteuil roulant: Le manitoba a terminé au 6e rang.

Curling: Grande déception du côté de l'équipe masculine, la troupe de l'entraîneur Gordon Anderson n'a rien fait de mieux qu'une huitième place.



Archives La Liberté

Christel-Andrée Leclair a démontré beaucoup de courage et de détermination lors des Jeux de Terre-Neuve.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

POOL DE HOCKEY 1999

La LIBERTÉ



Position des participants en date du 8 mars 1999

		Points
Sylvie Normandeau	La Broquerie	95
Diane Turenne	La Broquerie	91
Rachel Gosselin	Saint-Malo	87
Roland Gosselin	Saint-Malo	86
Robert Lafournaise	Saint-Malo	86
Mark Dixon	Saint-Malo	86
Guy Taillefer	La Broquerie	82
Christine Dixon	Saint-Malo	81
Ivan Normandeau	La Broquerie	80
Jacques Lafournaise	Saint-Malo	80
Rachel St-Hilaire	Winnipeg	79
Joanne Hébert	Saint-Pierre-Jolys	78
Oscar Gagnon	La Broquerie	78
Rachel Gosselin	Saint-Malo	76
Oscar Gagnon	La Broquerie	76
René Lafournaise	Saint-Malo	75
Mona Fillion	Saint-Jean-Baptiste	75
Edgar Freynet	Saint-Boniface	74
Rose Preteau	Saint-Malo	74
Emile Lamoureux	Ile-des-Chênes	72
Chantal Vielfaure	La Broquerie	71
Arthur Lacoste	Winnipeg	71
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	71
Norm Hébert	Saint-Pierre-Jolys	70
Donnell Desrosiers	Vermette	67
Claude Vielfaure	La Broquerie	67
Paul Vielfaure	La Broquerie	67
Don Janzen	Steinbach	67
Maurice Chaput	Sainte-Anne	67
Barb Vielfaure	La Broquerie	66
Yvette Mallet	La Broquerie	66
Gilbert Gagnon	La Broquerie	66
Yvette Gagnon	La Broquerie	65
Jude Boulianne Jr.	Sainte-Anne	64
Lina Lafournaise	Saint-Malo	64
Huguette Hébert	Saint-Pierre-Jolys	64
André Carrière	La Broquerie	63
Denis Carrière	La Broquerie	63
Donald Normandeau	La Broquerie	62
Ronald St-Hilaire	La Broquerie	62
Estelle Taillefer	La Broquerie	62
Claude Vielfaure	La Broquerie	61
Edouard Gagnon	La Broquerie	61
Léo Roch	Saint-Malo	61
Maurice Chaput	Sainte-Anne	61
Gaëtan Beauchemin	Ile-des-Chênes	60
Norbert Gagné	Saint-Pierre-Jolys	60
Guy Desrosiers	Vermette	59
Oscar Gagnon	La Broquerie	59
Claire Desrosiers	Vermette	58
Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	58
Guy Taillefer	La Broquerie	58
Kristine Vielfaure	La Broquerie	57

		Points
Richard Dumesnil	La Broquerie	57
Gérard Tétrault	La Broquerie	57
Paul Dumesnil	La Broquerie	57
Luc Lachance	Ile-des-Chênes	56
Dollard Lachance	Saint-Vital	55
Henri Turenne	La Broquerie	55
Maurice Chaput	Sainte-Anne	54
Louis Tétrault	La Broquerie	54
Oscar Gagnon	La Broquerie	54
Léo Taillefer	Saint-Boniface	53
Patrick Tétrault	La Broquerie	53
Suzanne Taillefer	La Broquerie	53
Guy Taillefer	La Broquerie	53
Claude Moquin	La Broquerie	53
Grant Lazaruk	Steinbach	52
Maurice Chaput	Sainte-Anne	52
Martin Nolette	Ile-des-Chênes	52
Simone Gosselin	Winnipeg	52
Jean Moquin	La Broquerie	52
Claude Vielfaure	La Broquerie	51
Chantal Vielfaure	La Broquerie	51
Marc Hince	Winnipeg	51
Estelle Taillefer	La Broquerie	51
Manette Lachance	Saint-Vital	50
Henry Van de Velde	Steinbach	49
Martin Hébert	Saint-Pierre-Jolys	49
Denis Vielfaure	La Broquerie	48
Robert Dumesnil	La Broquerie	48
Darren Bouchard	La Broquerie	47
Richard Taillefer	La Broquerie	47
Ginette Fournier	La Broquerie	47
Lorraine Dumesnil	La Broquerie	47
Yvette Mallet	La Broquerie	47
Réjean Carrière	La Broquerie	47
Danielle Gratton	Winnipeg	46
Lionel Beauchemin	Ile-des-Chênes	46
Gérald St-Godard	Saint-Jean-Baptiste	46
Crystal Desrosiers	Vermette	44
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	44
Jeannine Kirouac	La Broquerie	43
Don Fillion	Saint-Jean-Baptiste	42
Brad Lage	La Broquerie	41
Julie Gagnon	La Broquerie	40
Oscar Gagnon	La Broquerie	40
Miguel Desrosiers	Winnipeg	37
Mitch Tétrault	La Broquerie	37

Pointage des joueurs en date du 8 mars 1999

1	J. Lafournaise	59ers	7 points
	L. Sanders	Red Wings de Grunthal	7 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	0 points
2	C. Nagy	Habs de La Broquerie	10 points
	R. Gosselin	59ers	5 points
	R. Clarke	Royals de Saint-Jean	9 points
	M. Dixon	59ers	3 points
3	M. Both	Royals de Saint-Jean	12 points
	R. Lafournaise	59ers	9 points
	R. Hiebert	Red Wings de Grunthal	6 points
	P. Anderson	Habs de La Broquerie	6 points
4	J. Boulianne	Habs de La Broquerie	6 points
	C. Leduchowski	59ers	12 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	14 points
	A. Paterson	Habs de La Broquerie	1 points
5	M. Gosselin	59ers	12 points
	P. Gauthier	Habs de La Broquerie	2 points
	C. Friesen	North Stars Î-D-C	7 points
	K. Chaloner	North Stars Î-D-C	1 points
6	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	2 points
	K. Tailaire	Habs de La Broquerie	2 points
	R. Chammartin	Royals de Saint-Jean	10 points
	M. Morin	59ers	5 points
7	D. Senff	Hawks de Saint-Adolphe	2 points
	M. Siwak	Royals de Saint-Jean	12 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	9 points
	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	6 points
8	G. Eastman	North Stars Î-D-C	2 points
	C. Petryna	Habs de La Broquerie	5 points
	C. Pollock	Red Wings de Grunthal	6 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	0 points
9	P. Saurette	59ers	13 points
	R. Lajoie	Red Wings de Grunthal	5 points
	K. Hooper	Hawks de Saint-Adolphe	3 points
	R. Kihn	Habs de La Broquerie	0 points
10	C. Hebel	Habs de La Broquerie	5 points
	D. Naaykens	North Stars Î-D-C	0 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	5 points
	S. Lamonte	Royals de Saint-Jean	0 points
11	R. Desautels	North Stars Î-D-C	6 points
	R. Chaput	Habs de La Broquerie	2 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	1 points
	G. Gosselin	59ers	7 points

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à Francofonds

***La Liberté* remercie les commanditaires du pool de hockey:**

Télé-horaire de la semaine du 15 au 21 mars 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h05 Les Oursons volants
6h30 Iris le gentil professeur
7h00 Matin express
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Au nord du 60e
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-rouliotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
19h00 Virginie
19h30 La Petite Vie
20h00 4 et demi...
21h00 Omertà, le dernier des hommes d'honneur
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 La Politique fédérale
0h04 De bouche à oreille
1h34 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Découverte
➤ 0h30 Cinéma: **Neuf mois.** *Fr. 1993. Comédie de mœurs.*
2h45 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
19h00 Virginie
19h30 Caserne 24
20h00 Christiane Charette en direct
21h00 Radio
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
➤ 23h28 Vues d'ici: **Eldorado.** *Can. 1995. Drame de mœurs.*
1h50 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 Un gars, une fille
20h00 La Part des anges
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 Dans les coulisses des Oscars
➤ 0h25 Cinéma: **Germinal.** *Fr.-Bel. 1993. Mélodrame. Dans les années 1860, un mineur de fond révolté par l'injustice sociale tente de lancer le syndicalisme et entraîne les ouvrier dans une grève.*
3h30 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Les Nouvelles Aventures des Robinson Suisse
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Le Monde de Gabrielle Roy
19h00 Le Comte de Monte-Cristo
20h00 La Fureur
21h00 Zone libre
22h00 Le Téléjournal/Le Point
➤ 23h00 Les Nouvelles du sport
23h28 2000 ans de cinéma: **Anne des mille jours.** *G.-B. 1969. Film historique. Le destin tragique d'Anne Boleyn, deuxième épouse d'Henri VIII, qui vécut... mille jours avec lui.*
2h20 Fin des émissions

Samedi

7h00 Les Chatouilles
7h02 Benjamin
7h15 Corinne & Colin
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Souris des villes, souris des champs
8h00 La Bande à Dingo
8h30 Les 101 Dalmatiens
9h00 Couacs en vrac
9h30 Doug
10h00 Princesse Sissi
10h30 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Clan destin
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma: **Adieu, mon hiver.** *Can. 1989. Comédie dramatique. Très attaché à la ferme de son grand-père, un garçon de 11 ans refuse d'accompagner ses parents lorsque son père obtient un emploi à Winnipeg.*
14h30 On aura tout vu!
15h00 Au cœur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Ce soir
17h30 Franc jeu
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h25 Les nouvelles du sport
21h35 Juste pour rire
➤ 22h35 Comédie comédie. **Le Sphynx.** *Can. 1995. Comédie dramatique. Un enseignant dans une polyvalente, apparemment heureux en ménage et père de deux enfants qu'il aime, tombe amoureux fou d'une danseuse, qui l'initiera aux plus grandes voluptés comme aux pires excès.*
0h52 Le Clan
Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Petit ours
7h15 Monsieur Bonhomme
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
7h40 Fennec
8h05 Kipper
8h35 Kléo
9h00 Timon & Pumbaa
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 La Course destination monde
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Bruno Pelletier- Plein chant**
21h00 Mini-série: **Le Pollock**
22h00 Le Téléjournal
22h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club. **Prêtre.** *G.-B. 1994. Drame de moeurs. Un jeune prêtre catholique, qui a des difficultés à refouler ses désirs homosexuels, provoque un scandale.*
0h45 Fin des émissions

La programmation locale de cette semaine est sujette à des modifications en raison du conflit de travail.





TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Chasse aux trésors
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Histoire de filles
19h30 KM/H
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Drôle de vidéo
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Diva
20h00 Juliette Pomerleau
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journal» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie : **Les gens d'à côté.** *Am. 1996. Drame. Deux des enfants d'une jeune mère, qui vient de s'installer dans le quartier, sont kidnappés par des voisins psychopathes.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Tournoi de quilles en équipes
12h00 Infopublicité
13h00 Les ailes de la mode
13h30 Cyber club
➤ 14h30 Ciné-pop: **Crocodile Dundee.** *Aust. 1986. Comédie. Une journaliste américaine entreprend de faire un reportage sur un aventurier qui a échappé à l'attaque d'un crocodile dans la brousse australienne.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra : **Shiloh.** *Am. 1997. Drame. Un jeune garçon adopte en secret un adorable chiot afin de le soustraire aux cruautés de son maître.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Accès: Interdit.** *Am. 1995. Drame d'espionnage. Une informaticienne qui a mis la main sur un programme d'ordinateur ultrasecret est la cible d'un espion à la solde d'un groupe terroriste.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
➤ 22h54 Ciné-Lune: **Ménage à trois.** *Am. 1994. Comédie de mœurs. Victime d'une erreur administrative, un collégienne doit partager une résidence étudiante avec deux garçons.*
0h54 Infopublicité
1h54 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ 14h00 Ciné-pop: **La famille parfaite.** *Can. 1995. Comédie. À cause de leur enfant respectif, deux voisins monoparentaux doivent se faire passer pour mari et femme afin de gagner un concours.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Planète en folie
18h 30 Les Olivier
21h00 Simon Durivage: L'empire du Soleil
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 Le TVA, sports
22h51 Vins et fromages
23h21 Évangélisation 2000
23h51 Infopublicité
1h21 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur: le dimanche 21 mars à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la paroisse Saint-Louis-de-Gonzague, à Richibouctou, au Nouveau-Brunswick, par Denis Doucet.



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les prix du Québec (L)
Olympica II (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Pas si bête que ça! (J)
Si j'avais les ailes d'un ange (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Olympica II (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Argent public (L)
Sciences 5 (Ma)
Mise au point (Me)
Au nom de la loi (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Si j'ose écrire (Ma)
Reflets (Me)
Les splendeurs naturelles d'Europe (J)
Faxculture (V)
12h20 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
La télévision du futur (Me)
Pulsations (J)
Les carnets du bourlingueur (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h15 Les Ithème récompensent...
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Courants d'art (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 D'un monde à l'autre
20h30 Au nom de la loi
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les grandes marées
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Les prix du Québec
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h30 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
0h15 D'un monde à l'autre
01h45 Au nom de la loi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
20h00 À bon entendeur
20h30 Pulsations
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h45 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Habitat traditionnel
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à deux pas du rivage
19h30 Clip postal
20h00 Baldipata
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
1h15 Clip postal
1h45 La télévision du futur
2h45 Les Ithème récompensent
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Fiction : Mandrin
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Baldipata
1h15 Comme au cinéma
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Courants d'art
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Référence
6h30 Tendances
6h45 C'est à dire
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Pas si bête que ça
10h00 Les carnets du bourlingueur
10h30 Rince ta baignoire
11h00 Journal de TV5
11h30 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan
13h30 Méditerranéo
13h30 Les arts et les autres
14h00 Journal de France 3
14h30 Temps d'affaires
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 Le monde est merveilleux
19h45 Lynda Lemay en toute intimité
20h30 Paris chic choc
21h00 Coup de coeur
21h30 Journal belge
22h00 Union libre
23h30 Soir 3
0h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 Fiction : Mandrin
3h15 Magellan
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 À bon entendeur
6h30 Habitat traditionnel
7h00 Tu vois ce que je veux dire
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les grandes marées
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Les splendeurs naturelles d'Europe
18h00 Journal de France 2
18h30 La franco-fête
20h00 Bouillon de culture
21h15 Grand tourisme
21h30 Journal belge
22h00 La vie à deux pas du rivage
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 Le monde est merveilleux
1h00 *Émission à communiquer*
1h45 Cap aventure
2h15 Outremers
3h15 L'Écran témoin
4h30 Grand tourisme
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le point (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

Gens d'ici

Nicolas en santé

Anie CLOUTIER

Nommée le 9 février au poste de consultante pour le Centre de santé Saint-Boniface, Suzanne Nicolas a du pain sur la planche. C'est en effet elle qui veille à la mise sur pied de la nouvelle clinique et ce, dans tous ses détails. Elle supervise, par exemple, l'embauche du personnel, établit le budget en équipement et ameublements de la future clinique et contrôle la rénovation de l'édifice adjacent à l'Hôpital général Saint-Boniface, de la couleur des murs à l'emplacement des prises de courant.

Originaire d'Otterburne, Suzanne Nicolas détient un baccalauréat en sciences infirmières avec une majeure en gestion des affaires de l'Université du Manitoba. Après l'obtention de sa maîtrise, elle a décroché le poste de directrice générale du Centre médico-social DeSalaberry. Son poste éliminé avec la réforme de la santé, Suzanne Nicolas s'est vu offert la vice-présidence aux services généraux et à la planification pour Santé Sud-Est. Elle a ensuite été recrutée par l'Office régional des soins communautaires et prolongés de Winnipeg.



Suzanne Nicolas.

Suzanne Nicolas se dit bien préparée à relever les défis de son nouvel emploi: «J'ai une bonne connaissance des besoins en santé de la communauté francophone du Manitoba, indique-t-elle. Mon expérience variée me permet de créer facilement des liens avec d'autres organismes francophones et trouver des partenaires dans la communauté. J'ai été très engagées dans la construction du nouveau Centre médico-social DeSalaberry. Je sais donc à quoi m'attendre avec les rénovations de l'édifice. J'apporte une contribution unique à ce poste et j'apprécie aussi le fait de pouvoir travailler entièrement en français.»

Une fois les rénovations entamées, le recrutement de médecins généralistes, d'infirmières et de spécialistes deviendra la priorité numéro un de Suzanne Nicolas. Elle espère être en mesure de solliciter les candidatures dès la mi-mars. Des publicités seront donc placées dans les journaux locaux et nationaux. En effet, explique-t-elle, «la clinique ne veut pas attirer en ville les médecins francophones de la campagne, mais a en fait le mandat de devenir un centre de formation provincial pour les professionnels de la santé. Nous ne recruterons donc pas seulement pour nos propres besoins mais aussi pour combler les besoins dans les zones rurales.»

La clinique devrait ouvrir ses portes au début de juillet.

ÉCONOMIE

Le CDEM vous invite à penser affaires

Peut-on vendre nos produits via le réseau Internet? Comment peut-on promouvoir efficacement notre entreprise sans avoir à dépenser des fortunes en publicité? Le CDEM et DÉO répondent à ces questions au cours de deux ateliers.

Pascal DUBÉ

Le Conseil de développement économique des municipalité bilingues du Manitoba (CDEM) et le secrétariat d'état à la Diversification de l'économie de l'ouest (DÉO) proposent les deux derniers ateliers de la série *Pensez Affaires: des ateliers à votre portée*, les 19 et 22 mars au Club La Vérendrye. La première rencontre abordera la question du commerce électronique et permettra de comprendre le fonctionnement et les possibilités offertes par le réseau Internet. Dans un deuxième temps, les gens sont invités à assister à un atelier sur le marketing et la promotion d'une entreprise.

Depuis la mi-janvier, cinq ateliers ont été donnés en region rurale dont Notre-Dame-de-Lourdes, Saint-Jean-Baptiste, La Broquerie, Saint-Laurent et Saint-Pierre-Jolys. Plus de 50 personnes ont assisté aux différentes réunions, ce qui fait dire aux responsables des rencontres qu'elles ont répondue à un besoin dans la communauté.

«Nous sommes particulièrement surpris par la grande participation des jeunes aux ateliers, mentionne l'agente de développement des affaires pour DÉO, Denise Lécuyer. Je crois que ça montre qu'il y a un besoin senti pour un programme de développement économique au sein du système scolaire. Je sais que c'est souvent une question de financement et que les commissions scolaires n'ont souvent pas d'argent, mais il faudrait investir davantage chez les jeunes et les aider à développer leur esprit d'entreprise.



photo: Pascal Dubé

Après les deux dernières rencontres de la série *Pensez Affaires: Des ateliers à votre portée*, Carmelle Mulaire et son équipe feront le bilan de cette initiative.

«Nous savons aussi que ces ateliers viennent répondre à un besoin des gens d'affaires, mentionne-t-elle, car nous avons choisi ces deux ateliers après avoir fait circuler un petit sondage lors d'une rencontre de la Chambre de commerce. Ces deux items ont retenu l'attention des participants.»

Grégory Luneau de Solutions Internet fera la présentation sur le fonctionnement du réseau Internet. Il traitera notamment des possibilités d'affaires sur Internet, des solutions possibles aux problèmes de confidentialité et de sécurité et indiquera comment faire des affaires sur Internet.

Denis Rémillard des Jardins Saint-Léon animera l'atelier sur le marketing. Les participants profiteront de l'expérience de cet entrepreneur dans le domaine du marketing, recevront des trucs variés sur des stratégies de vente et de promotion de l'entreprise.

«Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, affirme la responsable du projet pour le CDEM, Carmelle Mulaire. Les deux ateliers sont offerts gratuitement. La seule chose qu'on demande, c'est de réserver à l'avance.

«À la suite de ces rencontres, nous allons nous asseoir avec nos partenaires et dresser un bilan de l'expérience, poursuit-elle. Partout où nous sommes allés, les commentaires étaient positifs. Il y a même des gens qui m'ont demandé quand nous allions revenir. Je crois que nos ateliers ont répondu à plusieurs questions, mais qu'il en reste encore beaucoup à faire.»

L'atelier sur le commerce électronique aura lieu au Club La Vérendrye le 19 mars de 7 h 30 à 9 h et celui sur le marketing est prévu le 22 mars de 13 h 30 à 16 h 30. Pour réserver, appelez Carmelle Mulaire au 925-2830 ou Denise Lécuyer 983-2837.

Le Tiers Monde écrasé par la dette

Missionnaire en Afrique pendant 40 ans, Louis Vielfaure s'associe aujourd'hui au mouvement mondial qui demande qu'on annule la dette des 50 pays les plus pauvres du monde.

Daniel BAHUAUD

Le père Louis Vielfaure s'asseoit dans son fauteuil, ouvre une enveloppe et se met à lire: «*Father, there's trouble here. People are dying.*». «Cette lettre de la Zambie a été écrite en janvier, explique-t-il. J'ai travaillé là près de 40 ans. Quand je suis arrivé, les Zambiens pratiquaient l'agriculture de subsistance. Ils ont ensuite fait des progrès. Mais depuis quelques années, l'économie a fait marche arrière. Maintenant, ils sont à nouveau au point où ils étaient il y a 40 ans, mais cette fois sans l'espérance de s'en sortir, à cause du fardeau de la dette.»

La Zambie avec l'Angola, le Zaïre, le Bangladesh, le Vietnam et d'autres encore, est parmi les 50 pays les plus écrasés par la dette. Pour chaque dollar emprunté depuis son indépendance en 1964, le pays en a payé trois en intérêts.

Récemment, un mouvement international, formé d'organisations humanitaires, de politiciens et d'institutions financières, a préconisé la réduction ou même l'effacement total de la dette des 50 pays les plus pauvres. Une pétition à cet effet circule dans plus de 70 pays à travers le monde et sera présentée à la rencontre du G8 en Allemagne en juin. L'ampleur du mouvement est telle que les pays industrialisés parlent déjà de tenir une rencontre à ce sujet à Rome en 1999.

«Il faut se souvenir, explique le père Vielfaure, que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale discutent de l'annulation de la dette depuis 1995. Au Canada, le ministre des affaires étrangères, Lloyd Axworthy, et le ministre des finances, Paul Martin, appuient le mouvement. Les 50 pays les plus pauvres doivent 1,2 milliard $ au Canada. Si nous annulions cette somme, elle ne coûterait que 15 $ par Canadien pour trois ans. Alors, ce que je dis à mes conférences n'est pas nouveau. J'affirme par contre que la situation est urgente à cause de la misère bien réelle causée par la dette.

La dette dans les pays en voie de développement a des causes complexes. Le père Vielfaure souligne par contre que les pays endettés et les pays industrialisés en sont responsables. «La Zambie a beaucoup de ressources et un potentiel énorme, dit-il, mais lorsque le prix du cuivre a chuté peu après son indépendance, le pays s'est vu forcé d'emprunter des pays du Nord, qui ont imposé des conditions assez sévères. L'aide prodiguée a souvent été liée à l'achat de produits des pays développés, comme de l'équipement aratoire. Mais mal adapté à l'environnement africain, cet équipement s'est souvent révélé inadéquat, voire inutile à cause du manque d'infrastructures de base. Comment profiter d'un camion quand on a pas de chemins adéquats? En Zambie, j'ai vu des tas énormes de maïs pourrir près des champs parce que les routes étaient mauvaises et qu'il n'y avait pas suffisamment de pièces de rechange pour réparer les camions.»



photo: Daniel Bahuaud

Le père Vielfaure a donné une conférence sur la dette des pays pauvres le 11 mars à la paroisse des Saints-martyrs-canadiens.

Le père Vielfaure reconnait aussi que les économies des pays endettés ont mal géré leurs économies et que leurs régimes politiques, rarement démocratiques, n'aident pas. «Les leaders ont commis des bévues à cause d'un manque d'expérience, dit-il. Il y a aussi eu de la corruption, des dictatures et des guerres de libération, ce qui a gaspillé les ressources. En plus, ces pays ont servi de pions pendant la guerre froide; les superpuissances ont agravé la situation.»

Aujourd'hui, les répercussions de la dette sont énormes. À la misère et au risque accru de famines et de guerres, s'ajoutent les ravages que subit l'environnement qui risquent d'être difficiles à réparer. Sans parler de tous ces paysans qui, au lieu des cultures traditionnelles, se mettent à cultiver la marijuana ou le coca parce que ces produits sont assurés de trouver des débouchés. L'effacement de la dette, pensent plusieurs, devient un outil indispensable pour permettre à ces pays de sortir d'une situation qui prend des allures de cercle vicieux. Pour le père Vielfaure, c'est la condition première d'une amélioration de la situation. «Si on permet aux pays endettés de sortir de leur misère et d'établir les infrastructures nécessaires pour relancer leurs économies, explique-t-il, on pourrait réduire la destruction des forêts. L'éducation et les soins de santé pourraient redevenir prioritaires. Les guerres seraient plus rares. Tout cela pourrait stabiliser les marchés volatiles en favorisant le développement d'économies productives.

«De plus, dit-il, les économies développées des pays occidentaux ont également intérêt à ce que les populations des pays en voie de développement puissent devenir des consommateurs. On n'aurait certainement pas à dépenser des millions de dollars pour envoyer nos bérets bleus dans des pays pauvres et instables. N'oublions pas que les travailleurs du Tiers Monde gagnent des salaires minables et ne peuvent pas acheter nos produits. C'est une situation injuste en soi, mais qui cause aussi du chômage au Canada. La réduction ou l'annulation de la dette, c'est un geste humanitaire qui est aussi à notre avantage.»

ÉCONOMIE MONDIALE

David contre Goliath?

Les accords de libre-échange conclus jusqu'à maintenant par le gouvernement fédéral ont-ils profité aux Canadiens? Le Comité de la liberté canadienne, groupe de pression pour la défence des droits démocratiques des citoyens, croit que non et poursuit le gouvernement pour ses actions.

Pascal DUBÉ

La porte-parole du Comité de la liberté canadienne, Connie Fogal, a profité de son passage à Winnipeg le 4 mars pour expliquer les démarches entreprises par son groupe pour empêcher le gouvernement fédéral de conclure une entente de libre échange international tel que l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Le Comité a déposé une requête devant la cour fédérale de la Colombie-Britannique en avril 1998, affirmant que le fédéral n'a pas le droit de négocier au nom des Canadiens. Si la cour lui donne raison, le Comité envisage la possibilité d'entreprendre des démarches afin d'annuler l'Accord de libre-échange nord-américain. (ALÉNA).

Mais la bataille pourrait bien être longue et difficile pour le Comité de la liberté canadienne. Les membres parlent même d'audiences devant la Cour suprême et de démarches qui pourraient prendre plus de 18 mois. Mais pour Connie Fogal, «c'est le temps ou jamais de dire: "C'est assez!"

«Ce sont les fonctionnaires qui dirigent les pourparlers et les politiciens signent des documents sans même les avoir lus, affirme-t-elle. Il s'agit de documents qui changent le cours de notre vie et nous avons le droit de dire quelque chose. Nous croyons que le gouvernement n'agit plus dans le meilleur intérêt des citoyens et, ainsi, il ne respecte pas les droits des Canadiens garantis dans la Constitution.

«Les négociations visant à conclure des accords de libre-échange internationaux avantagent indéniablement les industries aux dépends des droits des citoyens, poursuit Connie Fogal. L'AMI par exemple nous enlève le droit de mettre en place des règles visant à protéger nos intérêts. Nos programmes sociaux tels que les systèmes de santé et d'éducation seraient menacés. Il ne s'agit pas seulement d'une perte de liberté, mais plus important encore, d'une perte du droit démocratique de faire des choix.»

Au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, on affirme que les négociations entourant l'AMI dans le cadre de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ont cessé et qu'aucun accord n'a été conclu, mettant un terme à la question. Mais un communiqué de presse émis par l'OCDE confirme que des consultations informelles entre hauts responsables de la politique de l'investissement se sont tenues le 3 décembres 1998, au siège de l'organisme à Paris.

«Nous croyons que toute règle internationale en matière d'investissement devrait être adoptée dans le cadre de l'organisation mondiale du commerce (OMC), mentionne le porte-parole des relations avec les médias du ministère des Affaires étrangères, André Lemay. Mais pour l'instant, l'organisme n'a pas reçu le mandat de la part de ses membres de le faire, donc, les discussions entourant l'AMI sont au point mort en ce qui a trait au Canada.

«Mais nous avons été en quelque sorte des leaders dans les discussions entourant l'AMI avant qu'elles ne soient rompues le 20 octobre, précise-t-il. Avec nos dix ans d'expérience de libre-échange avec les États-Unis et presque cinq ans avec le Mexique, nous sommes en bonne position pour comprendre les enjeux. Mais en aucun temps, tout comme dans les accords que nous avons conclu précédemment, la culture canadienne et les programmes sociaux canadiens n'ont été menacés.»



photo: Pascal Dubé

Connie Fogal est à la tête d'un rassemblement de citoyens qui a déposé une requête en cour fédérale pour empêcher le gouvernement fédéral de conclure une entente de libre-échange international comme l'AMI.

Chiffres à l'appui, André Lemay explique comment les accords de libre-échange ont été profitables au Canada. Les exportations vers les États-Unis ont pratiquement doublé entre 1992 et 1997, passant de 125 milliards $ à près de 245 milliards $. Les exportations vers le Mexique ont également considérablement augmenté, passant de 813 millions $ en 1992 à 1,32 milliard $ en 1997.

«Le gouvernement fédéral a dû évidemment réviser certaines lois pour refléter les changements, mais de façon générale, je crois que les accords de libre-échange ont eu un effet positif sur le développement de notre pays, déclare André Lemay. C'est aussi à notre avantage d'établir des règles claires en ce qui a trait au commerce international. Le Canada est un bien petit pays si l'on se compare aux États-Unis, à la France ou au Japon par exemple, avec ses 180 millions d'habitants.

«Il est peut-être vrai de dire que le pays perd une partie de sa souveraineté en concluant certains accords de libre-échange, reconnaît André Lemay. Mais est-ce toujours mauvais? Quand nous avons conclu une entente avec les États-Unis où les pays ne pouvaient pas polluer les cours d'eau qui franchissent les frontières d'un pays, nous avons perdu le droit de polluer, mais c'est une perte qui en valait la peine. Je suis certain que les résidants du Manitoba peuvent vivre avec ça, sachant que les Américains ne peuvent pas polluer la rivière Rouge.»

Gérance de bureau -CGP Canada Ltd.

CGP Canada Ltd., est une nouvelle organisation qui travaille avec les cultivateurs d'une nouvelle récolte spécialisée au Manitoba. CGP est à la recherche d'une personne professionnelle et bilingue (français/anglais). Cet individu doit être à la fois flexible, dynamique et avoir les capacités afin de pouvoir entreprendre la gérance et la coordination du bureau ainsi que de pouvoir entamer d'autres projets au besoin. Le/la candidat(e) doit aussi avoir les habiletés suivantes:

- connaissances d'une variété de programmes informatiques ainsi que d'être capable de se servir de l'équipement du bureau;
- capable de compléter les tâches en ordre de priorité;
- être organisé, énergique et motivé;
- capable d'entreprendre n'importe quelle tâche qui lui est demandé par exemple: traduction, interprétation et être capable de supporter ou assister avec une délégation de l'extérieur;
- connaissances des bases en comptabilité;
- surveillance de la gestion du bureau;
- offrir un service exceptionnel à la clientèle en s'occupant de la réception et des appels téléphoniques;
- maintenir les horaires et les rendez-vous ainsi que la planification de voyages et la coordination des réunions;
- doit être fort dans le domaine de la coordination et la planification de projets afin d'assister une équipe de consultants.

S'il vous plaît, envoyer votre curriculum vitae à :



Bowes Leadership Group, Inc.
303-35 King Street
Winnipeg, Manitoba, R3B 1H4
Attention: Darlene Bowes ou Josée Lemoine
jlemoine@bowesgroup.com
Tél.: (204) 947-5525
Fax: (204) 956-2563

Emplois d'été pour étudiants

La Société des Jeux panaméricains est à la recherche d'étudiants pour contribuer à l'organisation et à la tenue des XIIIe Jeux panaméricains, qui se dérouleront à Winnipeg du 23 juillet au 8 août 1999. Il s'agit d'un programme mis sur pied en collaboration avec Développement des ressources humaines Canada et l'Initiative de formation de jeunes de la SJP, qui est du ressort de la province du Manitoba.

La Société est un organisme axé sur le bénévolat qui est appuyé par un personnel réduit rémunéré. On s'attend à ce qu'environ 18 000 bénévoles jouent un rôle dynamique pour assurer le succès des Jeux.

POSTES À COMBLER :

~ Nous sommes à la recherche d'étudiants pour combler 110 postes, qui proposent une variété de possibilités et de défis intéressants.

~ Les candidats DOIVENT reprendre leurs études en septembre 1999.

~ Pour consulter les descriptions d'emploi, visitez notre site Web au www.panamgames.org sous « Bénévoles — Emplois ».

~ Accédez au site Web pour connaître la durée de l'emploi recherché.

~ Visualisez les avis d'emplois vacants affichés au Centre des bénévoles panaméricains, situé au 500, boul. Shaftesbury entre 9 h et 16 h.

~ Relevez le poste qui convient à vos goûts et à vos compétences.

COMMENT FAIRE DEMANDE :

~ Relevez le(s) poste(s) qui vous intéresse(nt).

~ Vous DEVEZ identifier le poste en faisant référence au titre.

~ Vous DEVEZ nous faire parvenir un curriculum vitae pour chaque poste que vous postulez.

~ **La date limite de demande est le 17 avril 1999, sauf indication contraire sur l'avis d'emploi vacant.**

FAITES PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE À L'ADRESSE SUIVANTE :
Société des Jeux panaméricains
À l'attention des ressources humaines
433, rue Main, 12e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B3
Télécopieur : (204) 954-3141

Winnipeg '99

Les demandes d'emploi électroniques ne seront pas acceptées. Prière de s'abstenir des demandes de renseignements téléphoniques / électroniques. NOUS SOUSCRIVONS AU PRINCIPE D'ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI.

La Division scolaire Assiniboine sud n° 3

est à la recherche d'un(e)
secrétaire scolaire
(poste temporaire)

La Division recherche une secrétaire (adjointe à la secrétaire administrative) à temps plein pour une école à deux voies. La durée du terme: du 26 avril au 30 juin 1999 et vers le 16 août au 29 octobre 1999.

Exigences: diplôme de 12e année ou l'équivalent, vitesse de frappe 60 mpm, compétences langagières orales et écrites en français et en anglais, capacités à travailler avec technologies récentes, et capacité de travailler en équipe.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae y inclus trois références à:

Adjointe de la secrétaire administrative
Division scolaire Assiniboine n° 3
3401, boulevard Roblin
Winnipeg (Manitoba)
R3R 0C6
ou par télécopieur:
(204) 896-0409

On apprécie votre intérêt mais nous contacterons seulement les personnes qui seront convoquées pour un entretien.

Conseillers financiers

Chef de file dans le domaine des services financiers, la London Life a notamment créé le fameux concept *Liberté 55*. Dans le cadre des projets d'expansion de notre bureau de Winnipeg, nous recherchons présentement des professionnels pour se joindre à notre équipe. Si la vente de produits et de services financiers vous intéresse, nous vous offrons :

- **l'un des meilleurs programmes de formation de l'industrie**
- **des outils informatiques à la fine pointe de la technologie**
- **une clientèle déjà établie**
- **du soutien aux ventes et à la technologie**
- **une gamme complète de produits financiers conçus pour répondre aux besoins des Canadiens**
- **un programme de rémunération des plus concurrentiels, lequel inclut l'acquisition et la conservation d'une clientèle.**

Si vous oeuvrez présentement dans le domaine de la planification financière ou si vous désirez relever le défi que cette carrière représente, veuillez envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante.
Confidentialité assurée.

Dean Barth, PFA
Directeur, Développement des affaires
London Life, Compagnie d'Assurance-Vie
1630, avenue Ness, bureau 300
Winnipeg (Manitoba) R3J 3X1

London Life
Liberté 55

London Life, le symbole social *La Liberté commence aujourd'hui* et *Liberté 55* sont des marques de commerce de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie

Manitoba

SPÉCIALISTE EN ORTHOPÉDAGOGIE (FRANÇAIS) - CRC, Ministère de l'Éducation et de la Formation de la mise en œuvre des programmes, Winnipeg. Numéro de concours : 16305. Salaire : 47 906 $ à 60 805 $. Date de clôture : le 22 mars 1999.

Qualités requises : La personne choisie détiendra un brevet d'enseignement valide, un brevet d'enseignement à l'enfance en difficulté et au moins cinq années d'expérience récente en orthopédagogie, dont de l'expérience aux niveaux primaire, intermédiaire et secondaire. Les caractéristiques essentielles sont d'excellentes aptitudes de présentation et de communication, une grande connaissance d'une vaste gamme de stratégies d'apprentissage pour les élèves, de méthodes d'évaluation et de stratégies pédagogiques, dont la pédagogie différenciée. Une expérience avec les élèves à risque, les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et les élèves ayant des besoins spéciaux est également essentielle.

L'experience dans la facilitation de groupes d'adultes et la compréhension de l'éducation basée sur les normes, des processus de planification et des modèles efficaces de développement du personnel sont des caractéristiques souhaitables. La personne choisie devra également être en mesure de se déplacer dans tout le Manitoba.

Les curriculum vitae doivent comprendre une énumération des connaissances et de l'expérience dans les domaines susmentionnés.

Fonctions : Cet emploi permet de fournir un soutien aux orthopédagogues et représente une occasion stimulante pour un enseignant ou une enseignante ayant de l'expérience en programmation pour les élèves dont les besoins d'apprentissage sont divers. Si vous êtes une personne très motivée qui travaille bien à la fois de façon autonome et au sein d'une équipe et qui veut faire en sorte que l'enseignement en classe soit différencié pour répondre aux besoins de tous les élèves, ce poste pourrait vous intéresser. Un détachement serait préférable.

À partir du début de l'année scolaire 1999-2000, la personne choisie travaillera en partenariat avec les orthopédagogues, les coordonnateurs de l'enseignement à l'enfance en difficulté, le personnel des écoles et les parents. Le spécialiste fournit leadership, orientation et offre des activités de perfectionnement professionnel au personnel de la division scolaire pour élaborer les plans éducatifs personnalisés, mettre en œuvre les modèles de consultation et de collaboration en orthopédagogie et aider à mettre sur pied les équipes de soutien en enseignement.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 407, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

LEATHERDALE GARDINER FUNERAL CHAPEL

Secrétaire-réceptionniste bilingue

Leatherdale Gardiner est à la recherche d'une secrétaire-réceptionniste bilingue pour un poste à temps partiel débutant à deux jours par semaine.

Les heures de travail seront de 9 h à 17 h.

L'entrée en fonction se fera immédiatement.

Fonctions:

- agir à titre de réceptionniste (au téléphone et en personne);
- être familière avec les logiciels Windows 95, Ami Pro, Lotus 123, Desktop Publishing et Word Perfect 8;
- pouvoir travailler de manière autonome;
- pouvoir s'exprimer couramment en anglais et en français;
- pouvoir dactylographier un minimum de 30 mots à la minute.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 15 mars 1999 à:**

Monsieur Doug Blaylock
Directeur général
Leatherdale Gardiner Funeral Chapel
232, rue Kennedy
Winnipeg (Manitoba) R3C 1T1
Téléphone: 949-4878 • Télécopieur: 943-1830



Centre Youville

Secrétaire/réceptionniste

Le Centre Youville est à la recherche d'un(e) secrétaire/réceptionniste bilingue à temps partiel pour un poste temporaire (10 mai au 30 décembre 1999). Le/la candidat(e) devrait être disponible à travailler les soirs.

Qualités requises:

- cours de secrétariat reconnu ou expérience à titre de secrétaire un atout;
- entregent et aptitude à répondre au téléphone.
- expérience en informatique (avoir utilisé, de préférences, les logiciels *Microsoft Office* et *Med Easy*.)

Prière d'envoyer votre curriculum vitae d'ici **le 26 mars 1999** à:

Sylvie Roman
Centre Youville
33, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0S8

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e)

conseiller(ère)

Responsabilités:

- faire le counselling, individuellement ou en groupes, auprès des clientes de Pluri-elles en régions rurales;
- identifier et entretenir des contacts avec des agences de counselling;
- développer et offrir, en collaboration avec l'équipe de travail en counselling, une programmation pour les clientes.

Qualifications:

- capacité de travail avec une philosophie de base féministe;
- deux ans de formation en counselling;
- pratique formelle ou expériences connexes dans le domaine du counselling;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : du 6 avril 1999 au 31 mars 2000; 21 heures par semaine

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le vendredi 26 mars 1999

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674 rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

(financé par Family Dispute Services, United Way of Winnipeg et Winnipeg Foundation)

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'un(e) adjoint(e) à la coordonnatrice pour

Prendre sa carrière en main
Un service d'aide à l'emploi offert pour les femmes et les hommes

Responsabilités générales :

- faire la recherche portant sur le marché du travail et la recherche d'emploi;
- aider à la préparation d'ateliers et de modules;
- offrir du support informatique à la clientèle;
- être moniteur ou monitrice des périodes ouvertes à la clientèle;
- faire la mise à jour des pages WEB;
- offrir de l'appui à la rédaction des curriculum vitae en français et en anglais;
- faire le marketing pour le programme.

Qualifications requises :

- compétence de recherche en français et en anglais;
- bon sens de l'organisation;
- faciliter à faire du marketing;
- forte connaissance des logiciels Word 7; Wordperfect 7 et de l'Internet;
- bon sens de la débrouillardise;
- excellente connaissance de la situation de la femme ;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Contrat : du 1er avril 1999 au 31 mars 2000 – 35 h /semaine

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le vendredi 26 mars 1999

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention confidentielle, au Comité du personnel



Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674 rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

(Programme de services d'aide à l'emploi subventionné par le ministère de l'Éducation et de Formation professionnelle Manitoba)

OFFRE D'EMPLOI D'ÉTÉ



Au Jardins St-Léon, l'Attitude c'est tout!

Les connaissances et l'expérience dans le domaine de la vente au détail ainsi que le domaine des fleurs (annuelles et vivaces) sont souhaitables mais moins importantes que l'attitude de vouloir apprendre et de vouloir bien servir le public.

Qualités requises :

- servir les clients avec une attitude positive;
- prêt à travailler les fins de semaine et en soirées;
- fonctionne bien en équipe de 6 à 8;
- bilingue;
- être flexible.

Échelle salariale : 6 $ à 10 $/heure + bonus aux méritants.

POUR UN EMPLOI À PARTIR DU 1er MAI : SVP envoyer ton curriculum vitae en français avec 3 références avant le 15 mars 1999.

POUR EMPLOI D'ÉTÉ (1er juillet) : SVP envoyer ton curriculum vitae en français avec 3 références d'ici le 15 avril 1999 à l'adresse suivante :

Jardins St-Léon
371, Place Cabana
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0K3

Pour toutes autres informations : 233-5618

OFFRE D'EMPLOI

Le Village de Saint-Pierre-Jolys est en charge du Centre d'emploi jeunesse du Manitoba pour 1999.

Nous sollicitons présentement les candidatures au poste de directeur(trice) du bureau.

Les candidat(e)s doivent:

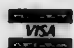
- être disponibles le 26 avril 1999 pour commencer la formation;
- être inscrits à plein temps dans un établissement post-secondaire et prévoir retourner aux études l'automne prochain;
- être résident du Manitoba;
- avoir un permis de conduire valide et avoir accès à un véhicule;
- pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Si vous avez les atouts nécessaires, prier de déposer votre candidature avant le vendredi 25 mars à l'adresse suivante:

Suzanne Hébert
Directrice générale
Village de Saint-Pierre-Jolys
C.P. 218
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

GARDIENNE requise pour trois enfants à Churchill, nord du Manitoba. Du 1er mai à la fin novembre. Doit parler français. Références et photo. Contactez Louise. Tél.: (204) 675-8878 ou fax: (204) 675-2647. C.P. 1031, Churchill (Manitoba) R0B 0E0.

618-

EMPLOIS: Tu as 16 ans et plus. Tu es bilingue. Tu aimes servir le public. Tu es prêt(e) à travailler certaines fins de semaine, et soirées. Les JARDINS ST-LÉON est peut-être un endroit pour toi. Envoie-nous ton curriculum vitae avec trois références avant le 15 avril au 371, place Cabana, Winnipeg (Manitoba) R2H 0K3. Une connaissances et de l'expérience dans le domaine des fleurs serait un atout. Seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.

637-

À VENDRE

À VENDRE: Robes de mariées grandeur 7 à 9 et 11 à 14. Vêtements d'hiver «casuals» et professionnels en réductions. J'accepte présentement des vêtements de printemps et d'été sur rendez-vous. Le Garde-Robe, 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.

608-

À VENDRE: Table de cuisine rectangulaire en fini noyer laminé, 36" par 48", deux panneaux insérables de 12" chacun et six chaises rembourrées en cuirette brun noyer, excellent état. 290 $. Tél.: (204) 233-4079 à Saint-Boniface.

638-

À LOUER

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.

614-

À LOUER: au 155, Provencher. Espaces de bureau de 830 pi². Disponibles immédiatement. Composez le 233-3753.

615-

À LOUER: DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, stationnement, service de buanderie, entreposage. 455 $/mois comprend tous les services sauf l'électricité. Composez le 255-1578.

624-

MAISON À LOUER: rue Saint-Jean-Baptiste. 2 chambres à coucher, sous-sol fini, cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse et congélateur. Libre le 1er avril. 595 $/mois. Tél.: 256-5517.

631-

À LOUER: 375, Deschambault, appartement d'une chambre à coucher. Chauffage et eau compris. Buanderie. 360 $/mois + électricité. Disponible immédiatement. Composez le 233-3753.

632-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson. 400 $/mois comprend stationnement, chauffage et eau. Disponible le 1er avril. Appelez François au 231-5033.

636-

Nécrologies

Joseph Ernest Tougas

Le mardi 16 février 1999, à l'hôpital de Sainte-Anne, Joseph Tougas est décédé à l'âge de 75 ans d'une crise cardiaque.

Jos laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Constance Tougas (née Noël), ses enfants, Nicole (Roy Hackl), Janine, Joanne (Glenn Mourant), Martial (Liliane Prairie), Daniel (Pamela Gysi), Elaine, ses petits-enfants, Stéphane, Patrick, Jim, Gabriel, Janelle, Adam, ses sœurs et frères, sœur Jeanne, Edmond, Armande Massicotte, Rita (Jos) Charrière, Annette (Clément) Charrière, Gérard (Émilienne) Tougas, Yvonne (Dollard) Lévesque, Elise (Guy) Lambert.

Il fut précédé dans la mort par ses parents, Pamela et Féodore; par ses sœurs Alice (Jean) Laurin, Agnès (Wilfrid) Rivard, et par son frère Armand.

La messe des funérailles eut lieu en l'église de Sainte-Anne le 20 février. Nous, la famille de Jo's, remercions de tout cœur la chorale pour son merveilleux chant, l'abbé Edouard Bonin comme célébrant et l'abbé Léonce Aubin comme co-célébrant.

Nous avons été très touchés par toutes les marques d'affection telles que fleurs, dons en argent, nourriture, cartes, visites et téléphones offerts à l'occasion du décès d'un très cher époux et d'un bon papa.

La direction des funérailles a été assurée avec beaucoup de délicatesse par le Salon mortuaire LeClaire Brothers, 775-2220.



Dr Félix D. Bertalanffy

C'est avec regret que nous annonçons le décès de Monsieur le docteur Félix Dionysus Bertalanffy survenu le 23 février 1999, à l'Hôpital de Saint-Boniface, quelques jours après son 73e anniversaire de naissance.

Il laisse dans le deuil son épouse Gisèle Denise (née Lagimodière) et ses cousins Inge (Mme Rudolf) Körschner et Wolfgang (Bruni) Breitenfeld, de Vienne, Autriche.

Son père, Monsieur le docteur Ludwig von Bertalanffy, un biologiste de réputation internationale qui était le père fondateur de la Théorie Générale des Systèmes l'a précédé en 1972, et sa mère Maria (née Bauer), en 1981.

Professeur Bertalanffy est né à Vienne en Autriche, le 20 février 1926. Il aimait les magnifiques montagnes de la Styrie (entre Venise et Vienne) où il passait ses étés (à Saint-Ilgen) avec ses grands-parents paternels, Charlotte (Vogel-von Bertalanffy) et son deuxième époux, Éduard Kaplan. Il fit ses études au Lycée à Vienne où il a grandi et avait commencé ses études médicales (deux ans de médecine) à l'université de cette ville, quand les circonstances (il vivait avec ses parents dans le secteur des forces d'occupation russe) le poussèrent à s'échapper pour aller vivre en Suisse. Après le départ de ses parents pour Londres, il travailla pendant un an dans un hôpital pour malades atteints de tuberculose, à Saint-Gall, Suisse, où il s'occupa de «soins aux cas contagieux». Il n'a rejoint ses parents en Angleterre qu'au moment de leur départ pour le Canada.

Il fit sa maîtrise et son doctorat en Sciences médicales avec monsieur le docteur C.-P. Leblond, chef du Département d'anatomie à l'Université McGill de Montréal, où il a obtenu son diplôme au printemps 1954.

Il arriva à Winnipeg avec son épouse montréalaise (qu'il avait mariée en janvier 1954) au mois d'août 1955.

Cet automne-là, il commença à enseigner l'histologie aux étudiants en médecine et en art dentaire. Il était donc attaché au département d'Anatomie du collège médical de l'Université du Manitoba où, en plus de faire des recherches sur les poumons, il entraînait des étudiants et des étudiantes diplômés. Il avait la réplique facile et un sens de l'humour qui le rendait populaire auprès des étudiants, qui se souvenaient longtemps après la fin de leurs études, des histoires drôles qu'il leur racontait pour égayer son cours - un cours difficile - et tenir leur attention éveillée.

Il faisait aussi des recherches sur les poumons, son domaine de spécialistion, et sur le cancer, et aida son père à développer la méthode de diagnostique Acridine-orange.

Il était membre de la Société Royale, section des sciences, et après sa retraite en 1991, il fut nommé Professeur Eméritus de l'Université du Manitoba. En 1980, il fut un des Autrichiens hors pays, qui fut invité à l'occasion des cérémonies commémoratives en souvenir du Retrait des troupes d'occupation russes en Autriche.

Il était un enthousiaste de l'opéra, goût qu'il partageait avec Gisèle. Il aimait jardiner, voyager; il aimait les arts et possédait une collection d'estampes, ainsi qu'une collection de timbres et cartes postales (surtout du Japon, mais aussi d'autres pays asiatiques). Il a publié plusieurs articles dans des revues scientifiques et philatéliques et possédait des correspondants dans plusieurs pays (Europe, Asie, Amérique du Nord et du Sud).

Les funérailles eurent lieu le 1er mars, à une heure p.m., au Salon mortuaire P. Coutu, à Saint-Boniface.

Gisèle désire remercier tous les médecins (dont plusieurs étaient parmi les anciens étudiants de Félix), les infirmières et membres du personnel de l'Hôpital de la Miséricorde et surtout de l'Hôpital de Saint-Boniface où il est décédé (et plus spécialement le personnel des soins intensifs) et aussi tous les membres du personnel de V.O.N. (Victorian Order of Nurses) pour leur aide durant les nombreuses visites qu'ils ont faites à leur domicile. Un gros merci à tous les amis et collègues qui nous firent parvenir des mots d'encouragement durant les derniers mois de sa maladies, et en particulier au Dr Karl Reise, qui le visita durant les derniers jours précédant sa mort, qui furent d'un support moral mais aussi d'aide pratique. Félix n'est plus, mais son enseignement vivra à travers ses élèves.

La direction des funérailles de Dr Félix Bertalanffy a été confiée au Salon Mortuaire P.Coutu. 949-4864.





Fleur-Ange Labossière

Une faiblesse spontanée a emporté Mme Fleur-Ange Labossière, du Foyer Chez-Nous, le mercredi 24 février 1999. Elle avait commencé à jouer aux cartes avec ses compagnes selon la routine du mercredi. Les infirmiers de l'ambulance la convainquirent que l'Hôpital Saint-Boniface serait un meilleur gîte. Hélas, elle s'éteignit rapidement malgré la diligence des spécialistes, vers 14 h 30. Alerte et vivace jusqu'au bout, elle aurait eu 93 ans le 10 avril prochain.

Ses funérailles eurent lieu le samedi 27 février. La messe fut célébrée à Somerset par le curé Marcel Damphousse, accompagné de trois pères oblats: Gérald Labossière, fils de la défunte, Jean-Paul Isabelle, supérieur provincial des Oblats du Manitoba et Alain Piché, ancien Provincial. Les frères oblats Raymond Deschênes et Adélard Gervais complétaient la présence oblate. Une forte tempête de neige s'empara des collines Pembina durant la nuit précédente et rendit les routes très difficiles. On vint cependant de plusieurs paroisses et localités. Les proches parents et les descendants bravèrent aussi l'intempérie et remplirent presque l'église. M. l'abbé Damphousse eut, comme à l'accoutumée, des mots heureux pour décrire la carrière de la défunte qui avait passé 24 ans à Somerset.

Des paroissiens de Somerset et de Saint-Léon et les petits-enfants accomplirent les services et ministères.

Les porteurs furent: Yves, Robert Marcel et Guy Labossière, Joël Brétécher et Marc Vigier, tous petits-fils.

Les lectures furent faites par six petites-filles: Brigitte Sierens, Lorraine McCannell, Carole Bouvier, Danielle Jamault, Roxanne Kleebaum et Guylaine Bonnee. Claude Vigier petits-fils, porteur de croix, dirigeait la procession. MM. Roland Landry et Norbert Toupin étaient servants, Donald Rondeau et Donald Grenier recueillirent les offrandes, Gilles Labossière et Chris Sierens agissaient comme huissiers. Cinq arrière-petits-fils furent pages.

Après l'absoute, le cortège funèbre se dirigea vers Saint-Léon, où Mme Labossière avait passé 47 ans de sa vie et où son mari et ses parents furent inhumés.

Fleur-Ange est née le 10 avril 1906 à Arthabaska (Québec), village qu'elle quitta en 1916 pour venir dans l'Ouest avec sa famille. Sa mémoire remarquable fit connaître cette capitale des Bois-Francs comme si ce fut un village voisin. Elle y retourna à plusieurs reprises.

À Saint-Léon Fleur-Ange se signala comme ardente étudiante, surtout en composition et en théâtre. Ses six enfants ainsi que son mari, qui fréquentèrent le Collège Saint-Boniface, entretinrent son intérêt pour tous les enjeux communautaires et publics et stimulèrent ses contributions à la communication écrite. Les 11 enfants entreprirent des métiers variés: l'agriculture, les oléoducs, les postes, la santé, la finance, l'enseignement et le fonctionnarisme. Fleur-Ange dut se faire étudiante d'école polyvalente.

Mme Labossière laisse dans le deuil son frère, père Raymond Dion, o.m.i., quatre filles et quatre garçons: Mme Huguette Vigier (Gérald) de Notre-Dame-de-Lourdes, Mme Pierrette Kleebaum (Willis), Mme Suzanne Brétécher (Noël) et Yolande de Saint-Boniface, père Gérald Labossière, o.m.i., Mme Guy (Olive) et Richard (Eva) Labossière d'Ottawa, et Raymond (Yvonne) de Somerset et ses brus Fleurette Labossière de Somerset et Annette Labossière de Winnipeg. Lui survivent aussi 34 petits-enfants et 42 arrière-petits-enfants. Son mari Antoine la précéda dans la tombe en 1958. Trois fils moururent prématurément: Paul en 1985, âgé de 54 ans, Gaétan en 1990, âgé de 64 ans et Alain en 1995 à l'âge de 57 ans.

C'est toute cette descendance touchée par la vitalité et les valeurs de la défunte qui pria en disant: «Bon Voyage, Maman, Grand-Maman»; et sûrement les ancêtres bien connus du Royaume de la Toussaint diront: «Bienvenue, méritante enfant racée des tribus Dion et Verville.»

Remerciements

La famille de Fleur-Ange Labossière désire remercier tous ceux qui ont offert sympathie, apporté secours, fourni fraternité à l'occasion de son décès. Merci en particulier au personnel de direction et de service, passé et présent, aux résidants, du Foyer Chez-Nous, qui furent ses amis et support ces dernières années. Merci aux médecins qui protégèrent sa santé pendant nombre d'années, merci aux ménagères et cuisinières du Foyer; merci à tous les participants aux funérailles; merci à tous ceux qui furent présents en pensée, retenus par la tempête; à ceux qui ont offert messes, prières, depuis le Bas-Canada, Sainte-Rose et lieux plus rapprochés. Le personnel du Précieux-Sang fut bien représenté par cinq enseignantes. Merci aux paroisses de Somerset et de Saint-Léon qui furent sa vie et son «chez-nous» pendant si longtemps. Merci à l'abbé Damphousse, curé de Saint-Léon et Somerset.

Merci au Salon funéraire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes en particulier pour sa diligence et sa délicatesse.

Moment de réflexion pour honorer la mémoire de grand-mère Labossière en sa qualité d'ancêtre d'une grande famille couvrant plusieurs générations.

Nous dédions les pensées suivantes à cette grande dame qui nous était bien chère.

Roxanne Kleebaum
Danielle Jamault

Le Vieux chêne

Vieux chêne, tu est mort,
Tes racines se sont brisées;
Tu étais beau, tu étais fort,
Les années t'ont plié.

De nombreuses générations
Se souviendront de toi;
Tous te béniront
Et prieront pour toi.

Vieil Arbre,
Toi qui est là-haut,
Écoute notre complainte
Entends tous nos mots.

Ton corps vient de mourir
Ton esprit sera toujours présent;
Tu seras notre plus beau souvenir
Repose éternellement.

Vieux Chêne, tu est mort,
Tes racines se sont brisées;
Tu étais beau, tu étais fort,
Et nous sommes de ta lignée.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.J.S.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

C.G.



FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

O.P.



photo: Sylviane Lanthier

L'ère des aînés

Une quinzaine de personnes représentant différents organismes oeuvrant auprès des personnes âgées ont bravé la tempête le lundi 8 mars pour assister à une présentation de l'Assemblée des aînés francophones du Canada, qui dévoilait les résultats de son plus récent sondage sur la situation des personnes âgées vivant en milieu minoritaire.

Réalisé en 1996 auprès de 642 personnes dans neuf provinces, le sondage permet de mesurer certains facteurs tels que la qualité de vie des aînés, leurs besoins financiers, les services à domicile, les situations d'abus et les soins de santé. On y apprend ainsi que la très grande majorité des aînés qui habitent encore leur maison, un appartement ou un immeuble pour aînés n'iraient pas vivre chez un membre de leur famille; alors que 16 % de ceux qui habitent un foyer d'accueil préféreraient vivre chez leur famille. On y apprend aussi que 64 % des aînés interrogés craignent avoir de la difficulté à boucler leur budget en cas d'augmentation des tarifs d'un service public. Les personnes interrogées établissent à 20 000 $ et 25 000 $ les seuils de faibles revenus pour les personnes seules et les couples, alors que Statistique Canada les établit à 16 000 et 21 000 $. D'autres données recueillies par le sondage révèle que les aînés n'abusent pas du système de santé et ne sont pas de si gros consommateurs de médicaments. Ils sont aussi de plus en plus nombreux à recourir aux nouvelles technologies: 45 % d'entre eux utilisent maintenant le guichet automatique et 19 % les ordinateurs, mais ils restent peu nombreux à naviguer sur Internet.

L'Assemblée des aînés francophones, qui recueille les commentaires des communautés sur les résultats du sondage, produira un rapport à la suite de ces consultations. L'assemblée, a expliqué son directeur général André Lécuyer (photo), veut "s'assurer de la disponibilité des services afin que les aînés continuent à faire partie de la société plutôt que d'en être exclus dès qu'ils prennent leur retraite. C'est triste de voir des gens s'isoler à 65 ans, alors qu'on devrait voir les aînés s'engager dans la vie communautaire." En 2011, rappelle-t-il, les aînés compteront pour 20 % de la population (contre 12 % en 1998) et ce vieillissement de la population entraînera des changements sociaux dont il faut tenir compte. "Plus personne ne songe aujourd'hui à prendre une pleine retraite à 55 ans."

Les personnes intéressées à en savoir davantage sur les données du sondage peuvent communiquer avec la Fédération des aînés franco-manitobains, au 233-4915.

S. L.

Chronique

RELIGIEUSE

Michèle Sala Pastora
Laïque



La douceur de Dieu
Journée mondiale de prière (1999)

Un groupe de femmes rassemblées il y a plus de cent ans, décidèrent de lancer cette journée qui est maintenant célébrée dans plus de 170 pays. Un comité œcuménique se réunit chaque quatre ans pour décider des thèmes et des pays qui prépareront les prochaines célébrations de cette journée. Cette année, ce sont les femmes du **Venezuela** qui ont élaboré la célébration de la **Journée mondiale de prière.**

Permettez-moi de vous partager ce que je trouve de **beau** et de **bon** dans la thématique retenue par le comité vénézuélien pour la **Journée mondiale de prière.** Deux passages bibliques et une bénédiction en particulier ont retenu mon attention.

Le premier passage biblique nous vient du prophète Osée: *Je les menais avec des attaches humaines, avec des liens d'amour. J'étais comme ceux qui soulèvent un nourrisson contre leur joue et je lui tendais de quoi se nourrir.* (Osée 11, 4 TOB)

On appelle Osée le prophète de **l'amour fou** de Dieu. Deux détails de la vie de ce prophète me frappent. Son mariage était loin d'être rose... C'est la peine causée par une épouse infidèle qui a permis au prophète de découvrir la **fidélité** et **l'amour sans fin** de Dieu. Le climat politique du temps d'Osée était tumultueux. Tout comme une épouse infidèle, le peuple d'Israël ne **connaissait** plus son Dieu. Il avait oublié à quel point Dieu l'aimait et prenait soin de lui. Grâce à son propre cœur meurtri, Osée a pu pénétrer dans le cœur de Dieu qu'il décrit comme une mère dont l'enfant est devenu un **étranger.** La mère se souvient lorsqu'elle soulevait son nourrisson tout contre sa joue avant de le fixer tendrement pour boire au sein maternel.

Lorsqu'est venu le moment de préparer la **Journée mondiale de prière** pour 1999, le comité vénézuélien a voulu rearder autour de lui toutes les situations de chômage, de pauvreté, de prostitution juvénile, de pollution de l'environnement et de la violence devenue la réalité quotidienne des femmes et des enfants. Les femmes se mirent à scruter les Écritures Saintes pour un passage qui serait signifiant pour elles-mêmes et les leurs. En tombant sur la description de Dieu peint par Osée, les femmes sentirent un tressaillement au plus profond de leur être et elles reconnurent immédiatement leur Dieu, tout comme on dit: "Ça c'est mon fils! Ça c'est ma fille!" C'est le Dieu qu'elles veulent qu'on reconnaisse. Pour reconnaître une personne, il faut l'avoir connue au préalable. Pour les Hébreux, **connaître** Dieu est **connaître** son cœur, avoir marché dans ses bottines, et l'accepter ou le choisir librement comme époux, vouloir ne faire qu'un avec Lui, et du même coup, choisir de vivre selon sa loi d'amour et de justice. Avec un regard de foi, les Vénézuéliennes se rendirent compte que leurs gens ne différaient pas vraiment du peuple d'Israël à l'époque d'Osée.

La deuxième lecture choisie nous vient de Saint Marc: *On présentait à Jésus des enfants pour les lui faire toucher...* (Marc 10, 13...) En lisant ce passage, les femmes du Venezuela à nouveau ressentirent un tressaillement au plus profond de leur être. Elles reconnurent en Jésus, le même Dieu qu'Osée avait reconnu de l'intérieur: un Dieu de **compassion, d'amour,** et de **justice.** Elles osent affirmer aux oreilles et aux cœurs qui veulent bien l'entendre: "Voici le Seigneur en qui nous croyons et en qui nous plaçons notre confiance. Faites ce qu'Il vous dira; faites comme Il a fait!" Parmi les **petits** que nous sommes appelés à accueillir au nom de Jésus, se trouvent des hommes, des femmes et des enfants qui ne sont pas encore libres de vivre comme des enfants de Dieu. Deux invitations nous sont lancées dans ce passage de l'évangéliste Saint Marc. Nous sommes appelés comme Jésus à laisser tous les **petits** venir à nous comme le ferait un bon papa ou une bonne maman. Nous sommes aussi invités à devenir davantage comme des enfants dans notre cheminement de foi, à croire et à faire confiance en un Dieu qui nous aime. Si vous avez déjà eu l'occasion de vous rendre en Amérique centrale ou en Amérique du Sud, vous avez sans doute remarqué le grand nombre d'enfants et la rareté des pères de famille! Nombreuses sont les mères qui se débrouillent comme elles le peuvent seules avec leurs enfants, souvent avec très peu de ressources, et aucune ou peu de formation. Dans cette dernière année de préparation pour le Jubilé où nous sommes invités à réfléchir à Dieu le **Père** d'une façon spéciale, nos sœurs vénézuéliennes **reconnaissent** en Jésus, l'époux et le père aimant qui est souvent absent dans leur propre vie.

La dernière partie du passage biblique - *Il les embrassait et les bénissait en leur imposant les mains* (Marc 10, 16) - nous amène à la bénédiction traditionnelle que les gens du Venezuela empruntent pour se saluer. Cette tradition me frappe davantage parce que mon propre mari qui est du Nicaragua m'a souvent raconté comment il se plaçait les deux mains ensemble pour demander la bénédiction de son père ou d'autres parents - oncles/tantes - qu'il respectait. Dans nos propres familles canadiennes-françaises, la tradition veut que le chef de famille bénisse les enfants au début d'une nouvelle année. Chez les Juifs, au début, on croyait que les bénédictions étaient presque magiques. Cela a pris du temps avant que le peuple d'Israël comprenne qu'en disant ou en chantant de bonnes choses au sujet de son Dieu, celui-ci les **transformerait** graduellement. Dieu se donne sans réserve à ceux et celles qui le reçoivent avec foi et amour. Chaque fois qu'on bénit une autre personne, on affirme: ***Dieu est bon. Dieu t'aime. Il s'occupera de toi.*** On a besoin de se le faire rappeler souvent, de le répéter aux autres et de l'entendre nous mêmes! ***Dios te bendiga! Que Dieu te bénisse!***

En conclusion, il semblerait y avoir une contradiction entre la **douceur de Dieu** et l'immensité des défis qui attendent à la fois les femmes du Venezuela, et nous-mêmes! Cela me rappelle les paroles que chantait il y a longtemps une certaine jeune femme du nom de Marie. (Voir le Magnificat, Luc 1, 49.51-54) Notre réaction est peut-être celle de Marie alors qu'elle a appris qu'elle enfanterait le Fils de Dieu: ***Comment cela se produira-t-il?*** (Luc 1, 34) Comment pouvons-nous opérer les changements requis dans le monde où nous vivons? Laissons le psaume choisi par le comité vénézuélien comme prière d'ouverture nous inspirer:

Mets ta joie en Dieu, et Dieu comblera les désirs de ton cœur. Dirige ton chemin vers Dieu, mets en Dieu ta confiance, et Dieu agira. (Psaume 34, 4-5)

Note: Cette réflexion a été offerte par l'auteure en la Cathédrale de Saint-Boniface le 4 mars 1999, lors d'une célébration de la **Journée mondiale de prière.** A titre d'information, la célébration de l'an 2000 nous viendra de l'Indonésie. Le thème sera: **Jeune femme, lève-toi!**

SAINT-LAZARE

La Crémette ferme ses portes

Les propriétaire de La Crémette de Saint-Lazare, Jacques et Wanda Guay ont annoncé le 28 février la fermeture officielle du restaurant. Ils envisagent cependant la possibilité d'ouvrir un autre commerce dans le même édifice.

Pascal DUBÉ

Un peu moins de trois mois après qu'un incendie ait détruit l'intérieur du restaurant La Crémette de Saint-Lazare, les propriétaires ont annoncé officiellement sa fermeture. Jacques et Wanda Guay étudient cependant la possibilité de démarrer un autre commerce dans l'édifice.

Wanda Guay dément la rumeur selon laquelle les propriétaires auraient eu de la difficulté à s'entendre avec la compagnie d'assurance.

Elle affirme que la décision de fermer le restaurant a étéprise pour des raisons personnelles. Les deux propriétaires veulent prendre le temps d'étudier les possibilités qui pourraient s'offrir à eux.

«Nous sommes toujours propriétaires de la bâtisse et du terrain, indique Wanda Guay. Jacques et moi avons tout simplement décidé de prendre un repos après avoir opéré le restaurant pendant trois ans.

«On se donne un an pour voir quelle sorte de commerce on pourrait développer pour répondre à un besoin dans la communauté.»

Pendant ce temps, le Café Lemoine, situé de l'autre côté de la rue, a changé de propriétaire. Daniel Lemoine a décidé de vendre le restaurant fondé par son père il y a presque 40 ans. C'est maintenant Vicki Chartier et sa famille, aussi de Saint-Lazare, qui opéreront le restaurant.

«Depuis un an et demi, je travaille à la mine de potasse de Rocanvillle en Saskatchewan, explique Daniel Lemoine. Ma femme et moi avons trois enfants de moins de cinq ans.

«Avec mon emploi à la mine et la famille, on n'avait plus de temps pour le restaurant. Ça fait environ trois mois qu'on pense à vendre le commerce.»

Ayant de l'expérience en restauration, Vicki Chartier a sauté sur l'occasion quand elle a appris. Raphaël et Vicki Chartier ont pris possession de l'entreprise le 1er mars.

«Avec mon cours d'administration des affaires au collège Assiniboine et mon expérience de serveuse dans d'autres restaurants, je pense avoir les outils nécessaires pour bien gérer le restaurant, mentionne Vicki Chartier.

«Maintenant que mes quatre garçons sont en âge de nous donner un coup de main, je crois que le moment est bien choisi pour mon mari et moi de nous lancer dans cette aventure.

«Nous n'avons pas vraiment de plan précis pour le restaurant, poursuit-elle. Nous n'écartons pas la possibilité de faire des travaux d'agrandissement. Nous allons aussi changé le nom, ça s'appellera dorénavant simplement Le Café.

«Pour le reste, bien on va attendre quelques mois, question de voir comment les choses tournent et quelles sont les autres modifications qu'on pourrait faire pour répondre aux besoins de la clientèle.»

NICOLE GIRARD, MASSOTHÉRAPEUTE

Au paradis de la relaxation

Nicole Girard se destinait à une carrière en recherche médicale. Un accident de bicyclette survenu en 1994 lui a fait découvrir les bienfaits de la massothérapie, technique dont elle fait aujourd'hui bénéficier ses clients.

Anie CLOUTIER

À l'été 1994, Nicole Girard est victime d'un accident de bicyclette qui la laisse avec un sérieux mal de dos. «De tous les traitements que j'ai reçus, c'est le massage thérapeutique qui m'a le plus aidé», confie la jeune femme de 25 ans. Il n'en fallait pas plus pour que l'étudiante en sciences pures, qui envisageait faire carrière dans le domaine de la recherche médicale, change de voie et se tourne vers la massothérapie.

Diplômée de l'Institut professionnel de massothérapie en juin 1998, Nicole Girard s'est jointe en août à l'équipe d'Academy Massage Therapy. «J'aime mon travail, confie-t-elle. C'est un défi perpétuel puisqu'à chaque fois que quelqu'un vient me voir, j'ai un nouveau problème à régler. J'ai la possibilité de gérer mes propres heures, ce qui est un avantage même si la plupart de mes clients souhaitent obtenir un rendez-vous le soir ou la fin de semaine. Et puis, je vois des gens toute la journée alors que dans un laboratoire, j'aurais été très solitaire. La seule chose que je déteste, c'est quand des gens me prennent pour une masseuse, terme qui a une connotation négative.»

La massothérapie, comme la chiropractie, l'acupuncture et les autres médecines douces, jouit d'une popularité croissante à Winnipeg, fait remarquer Nicole Girard. Trois écoles de massothérapie y ont d'ailleurs vu le jour ces dernières années. Leurs diplômés ont ouvert une multitude de centres de massothérapie à travers la capitale et dans les environs, à tel point, croit Nicole Girard, que le marché sera bientôt saturé.

Athlètes, accidentés de la route et gens d'affaires surmenés sont de plus en plus nombreux à recourir à la massothérapie. De plus, les massages thérapeutiques reçoivent aujourd'hui la faveur d'une bonne partie de la gent médicale pour des problèmes allant du stress au syndrome du tunnel carpien en passant par les maux de dos, les spasmes musculaires et les entorses. Deux hôpitaux de Winnipeg, le Centre des sciences de la santé et Grace, ont même retenu les services de massothérapeutes pour alléger la souffrance de leurs patients, fait remarquer Nicole Girard, ajoutant que certaines compagnies d'assurance couvrent maintenant les frais de massothérapie.

«Les gens qui entrent ici pour la première fois sont généralement nerveux. Ils ne savent pas à quoi s'attendre et ont peur de se découvrir. C'est pour ça qu'on prend bien le temps de leur expliquer toutes les étapes du massage. En plus, on quitte la pièce pour leur donner le temps d'enlever leurs vêtements et de se couvrir d'une serviette. On ne découvre jamais plus d'une partie du corps à la fois. Quand on y pense, c'est bien moins pire que d'enfiler la jaquette de papier chez le médecin!»

Plusieurs centres de massothérapie tentent aussi de créer une ambiance propice à la relaxation. Éclairage tamisé, musique douce, fontaines, plantes, éventails chinois et couleurs chaudes aident le client à se sentir à l'aise. «Il y a des gens qui se sentent si à l'aise qu'ils s'endorment sur la table tandis que d'autres nous parlent de leur vie.»

photo: Anie Cloutier

Nicole Girard a un emploi du temps chargé. Animatrice chez les Guides de Saint-Eugène, membre d'une équipe de soccer féminin et animatrice de l'émission Voix de foi diffusée un dimanche par mois sur les ondes d'Envol 91, elle court souvent d'un rendez-vous à l'autre. «Mais quand j'arrive au travail, je peux relaxer, tout oublier et me concentrer sur le massage.»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

OPTOMÉTRISTES

SERVICES

ASSUREURS

SERVICES

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉES

SERVICES